



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 22 juin 2024
Terra Botanica - Angers

SOMMAIRE

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire	3
Discours du Président	8
Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} juillet 2023	17
Rapport du Comité Directeur	18
Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2023	18
Rapport du Commissaire aux comptes	26
Rapport des activités sportives	27
Rapport du médecin fédéral	31
Budget 2025	33
Adoption des résolutions	38
Questions diverses	43
Intervention des personnalités	43
Présentation des récipiendaires	46
Reconnaisances Or QualiClub	53
Clôture	54

La séance est ouverte à 14h45 par Mme Dominique Merieux, Secrétaire Fédérale.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Madame Mérieux - Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents des structures déconcentrées,
Monsieur le Président du Comité Régional des Pays de la Loire, cher Luc,
Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur,
Mesdames, Messieurs les membres honoraires de la Fédération Française de Gymnastique,
Monsieur le Directeur Technique National,
Mesdames, Messieurs les élus des collectivités et du monde sportif,
Mesdames, Messieurs les partenaires,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Bienvenue à tous et merci de votre présence. Aujourd'hui, le Comité Régional des Pays de la Loire, Angers et son magnifique Parc Terra Botanica nous accueillent pour notre 201^{ème} congrès. C'est au milieu de jardins extraordinaires que se tiendra la dernière assemblée générale de ce cycle. Que ce cadre verdoyant, dédié aux plantes et à la biodiversité, favorise nos échanges et nos travaux.

Nous arrivons au terme de trois mandats de gouvernance. Durant cette période, notre collaboration a été essentielle pour faire avancer notre sport, consolider notre communauté et surmonter les défis et difficultés rencontrés notamment la crise du Covid.

Les épreuves et les challenges n'ont pas manqué et c'est en les affrontant que nous avons démontré notre résilience et notre capacité à progresser ensemble. Les leçons tirées, les expériences partagées et les succès célébrés formeront un héritage sur lequel la prochaine équipe dirigeante pourra s'appuyer, si elle le désire, pour conduire la FFGym vers de nouveaux horizons.

En nous remémorant le passé, nous pouvons tous être fiers de nos accomplissements collectifs et des moments marquants partagés : que ce soit à travers l'organisation de compétitions, la célébration des 150 ans de la Fédération, le développement de nos disciplines, la création de nouvelles activités, ou encore la qualification de nos équipes pour les Jeux Olympiques et la conquête de la magnifique médaille de bronze GAF lors des championnats du Monde à Anvers. Chacune de ces étapes a renforcé la communauté gymnique.

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude aux membres du Comité Directeur, aux dirigeants des structures déconcentrées, à la Direction Technique Nationale, au personnel fédéral, aux gymnastes, aux

entraîneurs, aux juges, aux clubs et à toutes celles et ceux qui ont contribué à la mise en œuvre du projet fédéral durant ces trois cycles.

Alors qu'une nouvelle équipe de gouvernance prendra le relais dans les prochains mois, je reste convaincue que notre Fédération continuera de s'épanouir et de se développer.

Que les chapitres à venir soient emplis de la même passion, de réalisations remarquables et de moments d'inspiration.

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 de la Fédération Française de Gymnastique.

Applaudissements.

Je voudrais excuser :

- Madame Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Monsieur Michel Cadot, Délégué Interministériel des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Monsieur Tony Estanguet, Président de Paris 2024
- Madame Fabienne Bourdais, Directrice des Sports
- Monsieur Frédéric Sanaur, Directeur de l'Agence Nationale du Sport
- Monsieur Morinari Watanabe, Président de la Fédération Internationale de Gymnastique
- Monsieur Farid Gayibov, Président de l'European Gymnastics
- Monsieur Michel Boutard, Vice-Président de l'European Gymnastics
- Monsieur Olivier Esteves, PDG du groupe ABEO
- Madame Christelle Morançais, Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire
- Madame Florence Dabin, Présidente du Conseil Départemental du Maine et Loire
- Monsieur Jean-Marc Verchere, Maire d'Angers
- Monsieur Alexandre Magnat, Délégué régional académique de la DRAJES des Pays de la Loire
- Madame Martine Vital, Présidente de l'association des internationaux de la Fédération Française de Gymnastique

Je voudrais saluer la présence de :

- Madame Anne Cordier, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif des Pays de la Loire
- Monsieur Patrice Ferraina, représentant la société Gymnova
- Madame Céline Gomis, représentant le cabinet Amplitude assurances
- Monsieur Georges Guelzec, ancien Président de l'European Gymnastics et membre honoraire de la FFGym
- Madame Irène Scolan, de la société KPMG
- Monsieur Fabrice Innocenti, Président de l'amicale des juges nationaux et internationaux

- Monsieur Michel Ménager, Président d'Angers gymnastique
- Monsieur Thierry Dublé, Président de l'Association sportive des Ponts de Cé Gym Sport

Un grand merci à Luc Le Roy, Président du Comité Régional des Pays de la Loire, et à toute son équipe pour leur collaboration à l'organisation de ce congrès. Ils ont tout mis en œuvre pour que la FFGym et les congressistes soient accueillis dans les meilleures conditions. Luc, c'est à toi, tu as la parole.

Monsieur Le Roy – Bonjour à tous, très heureux de vous retrouver aujourd'hui. Merci d'abord à la Fédération de nous avoir fait confiance pour organiser ce congrès. On l'a fait dans un lieu vert pour une période Gym verte de 15 jours. C'était un projet. J'espère que vous avez trouvé l'endroit sympathique, que notre région vous plaît. C'est une région où vous avez l'occasion de venir régulièrement. Deux chiffres importants : les Pays de la Loire c'est une des dix-huit plus belles régions de France, plus précisément une des 13 plus belles régions métropolitaines, ça méritait que vous veniez. Vous venez souvent à côté, aux Ponts de Cé, faire des championnats de France ; au Vendespace en Vendée faire des championnats de France ; on a encore quelques lieux qu'on aimerait vous faire découvrir dans l'avenir. On a un espace qui s'est construit en Mayenne et donc on espère qu'à Laval on pourra vous faire découvrir la Mayenne via un magnifique championnat de France. Et puis un nouveau site en Vendée où bientôt on pourra vous accueillir les pieds dans l'eau, au bord de l'océan aux Sables d'Olonne. Et d'ailleurs, je lance un petit message à tous ceux qui en 2026 auront 50 ans ou plus, vous pourrez venir jouer avec nous aux Sables d'Olonne mais je n'en dis pas plus, je pense que James en parlera tout à l'heure.

En tout cas, merci d'être là avec nous, j'espère que vous vous plaisez et je redonne la parole à Dominique pour que nous commençons nos travaux.

Merci beaucoup.

Applaudissements

Madame Mérieux - Merci Luc.

Le Président du CNOSF, Monsieur David Lappartient, ne pouvait pas être parmi nous aujourd'hui au Parc Botanica. Cependant, il a souhaité nous faire passer un message et il a pris le temps d'enregistrer une intervention que nous regardons tout de suite.

« Monsieur le Président, cher James.

Mesdames et messieurs les présidentes et présidents.

Mesdames et messieurs les élus.

Mesdames et messieurs les bénévoles.

Mesdames et messieurs les collaborateurs de la Fédération.

Chers amis sportifs ;

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour cette invitation de participer à votre congrès. Je ne peux malheureusement pas être parmi vous aujourd'hui mais je tenais néanmoins à m'adresser à vous à travers cette petite vidéo afin de partager plusieurs messages.

Mais avant d'évoquer l'année 2023 et nos perspectives communes, je souhaite avoir un mot pour toi, cher James, pour te remercier du travail fourni que tu mènes ici au CNOSF et bien sûr aussi le travail que tu mènes avec tes équipes. Et aussi de te faire part de ma joie de te savoir à nouveau en pleine forme, combatif, prêt pour les Jeux Olympiques.

Dans le cadre de votre 201^e congrès fédéral, vous allez faire le bilan de l'année écoulée, une année marquée par un record du nombre de licenciés avec 340 000 adhérents. Un chiffre qui récompense le travail accompli à tous les niveaux de votre fédération, en région comme dans les clubs, qui confirme la hausse constante de vos effectifs et ce, malgré les années Covid.

Par ailleurs, l'année 2023 fut celle de la célébration des 150 ans de votre fédération, doyenne du mouvement sportif français. Cette longévité alliée à votre implantation dans tous les milieux de notre société depuis 1873 illustre votre engagement pour faire de la gymnastique et du sport en général une grande cause nationale bien avant 2024. La formation est aussi un axe de votre réussite avec la création de l'Académie France Gymnastique qui soutient la détection et la formation des experts, essentielle pour rivaliser avec les meilleures nations notamment dans la perspective des Jeux Olympiques. Car l'année 2024 est bien-sûr celle des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Vos athlètes se sont qualifiés dans les quatre disciplines olympiques et je vous en félicite. Aux athlètes, aux entraîneurs, aux encadrants et aux bénévoles qui seront dans les gradins pour les encourager, je souhaite une très belle réussite. Je serai naturellement présent moi aussi à vos côtés et je vous accueillerai également au Club France pour la soirée internationale. En amont des Jeux, vous le savez, se tiendra la session du CIO qui déterminera si les Alpes françaises accueilleront les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Une immense opportunité qui rejallira sur l'ensemble du mouvement sportif français et pas uniquement sur le développement des disciplines d'hiver car nous comptons prolonger l'héritage 2024 dans cette perspective. Je vous donne donc rendez-vous le 24 juillet pour connaître la décision finale du CIO.

Enfin, je tenais à avoir un mot pour les membres de la Fédération qui participent à deux dispositifs portés par le CNOSF : le club des 300 et les dirigeants de demain : Pauline pour les dirigeants de demain et pour le club des 300, Marie-Noëlle, les deux Dominique, Sarah, Laetitia, Céline, Florence, Ingrid et Tassadith qui pour sa part interviendra lors de notre prochaine web conférence.

Je vous félicite toutes et tous pour votre engagement qui permettra de préparer l'avenir de notre mouvement et renforcer la parité dans le sport et sa gouvernance. Je suis donc heureux d'avoir pu

m'adresser à vous aujourd'hui à travers cette petite vidéo. Je vous remercie de cette opportunité et je vous souhaite, à toutes et à tous, un excellent congrès ».

Applaudissements.

Monsieur Blateau – Et bien écoutez, ces mots sont aimables en notre faveur je crois, nous tous dirigeants de la gymnastique. Aussi, si vous le souhaitez, si vous êtes d'accord avec ça, je remercierai le Président du CNOSF de cette intervention et de cette vidéo. Merci beaucoup et on va continuer nos travaux. Merci à vous.

Applaudissements.

Madame Mérieux - Avant de poursuivre notre ordre du jour, je vous invite à marquer une pause pour rendre hommage à celles et ceux qui nous ont malheureusement quitté au cours de cette année. Plusieurs de nos amis ne sont plus avec nous aujourd'hui. Leur disparition laisse un vide au sein de notre Fédération. En leur honneur, je vous demande de bien vouloir vous lever. Observons ensemble une minute de silence pour saluer leur mémoire et leur engagement envers notre Fédération.

Rappelons-nous de :

Roger Chaubet

Bernard Droingt

Arlette Gosse

Laëticia Mazerbourg-Fleury

Dany Verkindere

Alain Vallon

Ghislaine Vibourel

Nicole Passefort

Christian Blaise

Gisèle Mortreux

Jean-Luc Adam

Madame Mérieux – Merci pour eux.

La parole est maintenant au Président fédéral, James Blateau.

Discours du Président

Monsieur Blateau - Monsieur le Maire de la ville d'Angers

Monsieur Thierry Dublé Président du COL

Monsieur Luc Le Roy, Président du Comité des Pays de la Loire

Madame Anne Cordier, Présidente du CROS des Pays de la Loire

Madame Irène Scolan pour la société KPMG

Madame Amélie Rivoire pour la société Moreau

Monsieur Patrice Ferraina, pour la société Gymnova

Madame Céline Gomis pour Amplitude Assurance

Monsieur Bruno Rouillé de la société Orcom

Monsieur Fabrice Innocenti, président de l'Amicale des Juges Nationaux et Internationaux

Mesdames, Messieurs les membres d'honneur de la Fédération Française de Gymnastique, dont Monsieur Georges Guelzec ancien président de l'Union Européenne de Gymnastique dont la présence nous honore

Mesdames les Présidentes et messieurs les Présidents départementaux, représentant les clubs affiliés

Mesdames les Présidentes et messieurs les Présidents régionaux

Monsieur le DTN, Kévin Rabaud et ses collaborateurs de la DTN

Monsieur le Directeur Exécutif, David Vallée et ses collaborateurs du siège fédéral

Mesdames et messieurs les élus du Comité Directeur et des commissions fédérales

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Dans quelques mois nous terminerons le mandat débuté en 2021.

Aujourd'hui il est important d'évaluer notre situation après quatre années.

En complément on reviendra plus précisément sur la saison écoulée, sachant aussi qu'elle n'est pas terminée et que dans le temps qu'il nous reste, de gros événements nous attendent.

Il nous faudra aussi envisager l'avenir et la transmission.

D'abord la fin du mandat 2021 / 2024

Le mandat quadriennal se terminera en novembre et avec lui le projet Synergym2024.

Durant ces années, avec l'équipe des élus et des professionnels techniques et administratifs, nous avons travaillé d'arrache-pied en conservant à l'esprit les 5 finalités constantes de notre Fédération.

Ainsi nous avons œuvré pour :

- Augmenter le nombre de clubs affiliés et de licenciés,
- Fédérer et responsabiliser les différents acteurs,
- Promouvoir la gymnastique, son activité et ses valeurs,
- Atteindre les podiums internationaux,
- Tendre vers l'autonomie financière.

D'une façon plus opérationnelle nous avons défini le projet stratégique et ses 5 axes sur lesquels nous voulions agir.

Evidemment qu'il est impossible de reprendre tous les points ici mais je souhaitais toutefois attirer votre attention sur quelques points particuliers qui représentent des succès notables et indéniables et qui rejaillissent sur nous tous.

D'abord le nombre de licences fédérales.

Le record s'établit désormais à plus de 340 000, pour 1395 clubs.

La situation a été difficile durant les années Covid pendant lesquelles notre progression a marqué un temps d'arrêt. Avec le recul, on peut dire qu'ensemble nous avons su faire face pour accompagner les clubs et nous relancer vaillamment.

Même s'il y a eu des modifications de notre microcosme, si des entraîneurs ont changé d'orientation durant cette période troublée, on a su se renouveler, trouver des soutiens et des solutions pour avancer encore. 340 000 licences, c'est un nouveau record, avec des clubs de plus en plus volumineux, structurés et professionnels.

Je souhaitais partager avec vous cette information et adresser mes félicitations pour les combats que l'on a menés ensemble en faveur de la survie puis de l'évolution des clubs affiliés.

Il y a eu aussi le succès des Nouveaux Internationaux de France. Le Président de la Fédération Internationale Mori Watanabe, à la fin de l'évènement 2023 a pu nous dire que la France avait ouvert une voie d'évolution pour une gymnastique plus populaire et plus spectaculaire.

Avec fierté je voulais partager cette remarque avec vous et le remercier pour ses mots aimables et tournés vers l'avenir. Remercions aussi tous ceux qui participent à l'organisation avec un très grand engagement.

Dans ce succès il faut associer aussi ceux qui ont œuvré à célébrer les 150 ans de la Fédération Française de Gymnastique, au plan local, territorial ou national. Ils ont permis de retrouver notre glorieux passé

gymnique. A cette occasion certains ont découvert nos origines militaires et ouvrières qui ne sont pas à renier.

Et le spectacle offert lors de la World Cup de Paris nous a donné de belles choses à voir sur cette gym historique.

Dans le cadre des 150 ans, on avait pu récompenser les clubs centenaires et finalement donner à leurs dirigeants actuels la reconnaissance qu'ils méritent.

Dans les succès, il faut aussi indiquer la qualification de la France dans les quatre disciplines olympiques (même si on regrette la non-qualification de l'équipe masculine). On apprécie aussi les titres européens ou mondiaux ou les médailles de coupe du Monde obtenues dans les autres disciplines (TU, GAc, AER, Parkour). Leurs résultats nous rendent fiers.

En direction des JO de Paris, il faut aussi dire la satisfaction que nous avons eue à accueillir les délégations étrangères venues du monde entier dans le cadre du PAFENI engagé depuis 2017. Lors d'un congrès de la FIG, j'avais pu dire aux fédérations étrangères que la FFGym serait une garantie de trouver les meilleures conditions d'entraînement en France.

On a rempli notre mission en recevant les USA, la Chine, le Japon, l'Afrique du Sud, le Brésil, le Canada, le Portugal, etc..

Que Michel Boutard, Carine Charlier et toutes les structures accueillantes (clubs, Pôles, Villes...) soient remerciés de leur engagement sur ce dossier d'accueil et de relation avec les autres pays.

Enfin, je terminerais ce chapitre en indiquant le plaisir des diffusions par notre application MaGymTV, compensant le manque d'engagement des télévisions nationales. Nos images des Nouveaux Internationaux de France et des principales compétitions nationales, du Top12 aux championnats de France Elite, sont souvent relayées par Sport en France, la télé du CNOSF. Cette mission nouvelle donne beaucoup de travail aux responsables techniques pour une organisation adaptée et aux opérateurs télévisuels pour diffuser correctement.

Pour conclure, le projet SynerGym 2024 qui avait été réfléchi et travaillé antérieurement, a été organisé autour des finalités et des objectifs plus opérationnels et le suivi a été effectué d'année en année. Aujourd'hui, on peut dire que 90 % du projet ont été réalisés, malgré les difficultés sanitaires et les tensions économiques. En toute transparence, vous trouverez les indicateurs dans les documents transmis.

L'année dernière, nous avons prévu de donner une priorité à 4 thèmes. VAJOPE était l'acronyme qui pouvait nous aider à les mémoriser.

V de violences pour lutte contre les violences

Nous avons établi le plan de lutte contre les violences autour du signalement, de la sensibilisation, de la formation et de la responsabilisation.

Désormais il est possible de faire un signalement directement à partir du site internet fédéral, les référents « lutte contre les violences » sont à tous les crans du système fédéral. L'approfondissement de la convention avec Colosse aux pieds d'argile permettra la formation de ces référents. Toutefois un point n'a pas été concrétisé actuellement. Ce sont les Assises de la gymnastique, destinées à réinterroger et faire évoluer les pratiques d'enseignement, par des méthodes techniques et pédagogiques adaptées au temps et à la société d'aujourd'hui et en visant à l'autonomie progressive des gymnastes. Elles sont programmées pour le mois d'octobre alors qu'un fonctionnaire travaillant sur ce thème nous sera affecté en septembre. Par ailleurs il faut dire que les juristes, la commission disciplinaire et la commission d'appel ne manquent pas de travail. Qu'ils soient remerciés de leur engagement même si nous espérons que le nombre de cas existants diminuent rapidement.

On compte sur vous pour soutenir la démarche et accentuer les effets éthiques.

A de Académie France Gymnastique

Bien-sûr le nom a changé mais pas seulement. Avec l'Académie France Gymnastique, il s'agit de développer la formation technique diplômante, la formation continue sur tous les métiers de nos clubs (enseignement technique, communication, management ...) et la formation d'experts (élus territoriaux ou nationaux, élus internationaux, juges internationaux, entraîneurs de haute performance...).

Nos besoins en nombre d'intervenants techniques sont très forts et nous devons accentuer nos efforts.

Il est aussi nécessaire d'accentuer la qualité d'enseignement pour mieux accueillir dans nos clubs, sécuriser la pratique et limiter le nombre d'accidents et des blessures. Dans ce même esprit, il faudra aussi tenir compte de l'évolution de la société, de la pratique internationale, et même du matériel.

Il reste à convaincre les intéressés eux-mêmes et parfois leurs employeurs associatifs, de l'intérêt de les envoyer en formation.

L'Académie France Gymnastique est un des sujets forts de notre Fédération pour accentuer nos atouts et corriger nos faiblesses.

Son succès dépendra de l'engagement des uns et des autres mais il faut constater déjà que c'est particulièrement bien parti avec une augmentation sensible du nombre d'inscrits dès maintenant.

JOP de Jeux Olympiques et Paralympiques

Dans 34 jours, ce sera le début des Jeux olympiques de Paris 2024. Tout le monde se souvient que la Gym a souhaité ces Jeux et participé à sa mesure au financement de la candidature.

Nos gymnastes seront prêts. En tout cas, ils se sont préparés, ont été professionnalisés avec le soutien de l'ANS, de leurs clubs, de la Fédération et de partenaires privés. Merci à tous ceux qui ont collaboré à cette transformation. Parfois certains athlètes n'ont pas conscience des efforts de chacun.

On ne peut leur en vouloir. Sans doute sont-ils centrés sur leurs propres efforts !

Il y a eu les relais de la flamme olympique, pour la gymnastique à Poitiers et Saint Denis de la Réunion. Dans les deux cas ce fut un succès populaire où les champions d'une part (Emilie Le Pennec, Henry Boério, Elvire Teza, Eva Serrano, Marine Debaube et même notre champion Robert Marchand...), les relayeurs locaux d'autre part et la population enfin ont bien collaboré pour partager les émotions fortes de symbole olympique.

Les clubs, les structures déconcentrées, épaulés par le service « évènement » ont fait le job et de belle façon. Qu'ils en soient remerciés.

Enfin, les JO ce sont aussi les billets que la Fédération a acquis pour ses forces vives que sont les gymnastes, ses entraîneurs, les dirigeants et bénévoles. En complément, l'Etat a aussi fait de gros efforts pour attribuer par l'intermédiaire de la Fédération des places supplémentaires. De son côté, le CNOSF a attribué des places aux médaillés olympiques et des entrées au club France aux Olympiens. Au total ce sont environ 2500 places qui ont été attribuées.

Voilà, il reste 34 jours avant que la fête commence.

E de Economie.

Ce n'est pas le point fort du monde gymnique. Notre histoire est une histoire associative.

Et certains disent encore qu'une association ne peut pas faire d'excédent. Cette affirmation fautive est tenace mais elle n'est surtout pas dans l'intérêt de l'association.

L'association peut et doit faire de l'excédent, pour mieux le réinvestir dans le développement du club ou de l'association. Par contre, il est interdit comme dans une entreprise de partager cet excédent entre associés.

La Fédération soutient aussi l'idée qu'il faut donner de la valeur à la gym du point de vue économique. Que les champions nationaux ou locaux sont une ressource qui doit être valorisée.

C'est pourquoi nous avons modifié l'organisation de ses compétitions nationales, pour qu'elles deviennent rentables au bénéfice des COL.

C'est pourquoi le Top 12 réussit à créer une recette au bénéfice des clubs participants.

C'est pourquoi le PAFENI devient une ressource tout en accueillant les délégations étrangères.

Dans cette logique, l'étude réalisée en 2023 par le CDES sur des compétitions nationales montre que l'impact économique est fort. Un euro investi se multiplie par 6,5.

Dans une approche plus internationale, les Nouveaux Internationaux de France sont devenus financièrement positifs tout en montrant de l'excellente gym et en faisant du spectacle.

Il faut être fiers de toutes ces modifications qui font entrer la gym dans le monde réel.

Avec quasiment 240 membres en moyenne par club (ce qui représente une fourchette haute tous sports confondus) et à la condition d'oser pratiquer le bon tarif, les clubs doivent pouvoir financer correctement leurs projets associatifs au plan sportif et pédagogique.

Au-delà de VAJOPE, j'aurais pu dire l'importance qu'on a accordée à l'attribution du COT et du PSF au bénéfice des clubs et des structures déconcentrées.

A-t-on idée que ce sont 2,7 millions d'euros attribués annuellement aux structures fédérales par les commissions territoriales ?

J'aurais pu parler du développement des services informatiques dont chacun bénéficie aujourd'hui ou encore des efforts qui ont été engagés pour soutenir nos amis des territoires éloignés de la métropole.

Concernant le développement, j'aurais pu signaler l'opération GymProxi concernant le matériel, le cheminement positif de la TeamGym ou du Parkour avec son circuit national et désormais ses 6 000 licenciés, ou encore de gym+, ou encore la progression impressionnante de la BabyGym et ses 80 000 licenciés ... et encore la multiplication des compétiteurs.

Toujours pour servir le développement, la création de la cellule équipement facilitera certainement le cheminement des clubs et des collectivités du point de vue des normes, de la méthode et même des financements, pour aboutir à de nouveaux gymnases et sites de pratique.

Au-delà de VAJOPE, il y a aussi des thèmes émergents.

Si de très bons résultats s'affirment aujourd'hui, d'autres thèmes nouveaux émergent.

D'abord, il faut entendre que le contexte actuel ne facilite pas les prévisions. Les élections législatives prévues les dimanches 30 juin et 7 juillet peuvent modifier assez radicalement le paysage.

Néanmoins, ce qui doit nous préoccuper en premier lieu est la rentrée. Après les JO avec ou sans médaille, il est possible que la demande d'inscription dans nos clubs soit accrue. Assurer le meilleur accueil doit être notre mission prioritaire.

L'Etat, dans la dynamique du sport Grande Cause Nationale, a pu nous rappeler récemment différents dispositifs utiles dans ce cadre et notamment les services civiques, les 1000 emplois socio-sportifs, les 5000 équipements et le renouvellement du Pass Sport qui est d'ores et déjà en vigueur pour 2024-2025.

Par ailleurs, il est prévu une loi héritage suite aux JO 2024. L'idée jusqu'à présent soutenue par la ministre Amélie Oudéa-Castéra est de faire une loi-cadre en faveur du sport.

Les réflexions sont organisées en régions actuellement, et prochainement au sein du CNOSF. Je ne peux que vous inciter à participer à ces réflexions, si toutefois la démarche subsiste après les élections législatives.

Par ailleurs, l'Etat qui doit économiser 20 milliards en 2 ans, suit irrémédiablement sa démarche en baissant régulièrement le nombre de CTS. De 90 CTS au plus fort moment de notre Fédération, c'est arbitré à 57 désormais pour 9 sports et 2 activités éducatives et de santé.

Certes, la DTN et ses agents publics s'interrogent sur l'évolution générale et sur son statut, mais la Fédération doit être inquiète de la perte progressive de ressources et de compétences notamment techniques spécifiques. Il ne faudra pas attendre le dernier jour pour faire les modifications qui s'imposeront à nous tant dans les territoires que dans les structures d'entraînement.

Enfin, la gym internationale évolue avec le code de pointage d'une part mais d'autre part avec la professionnalisation, la multiplication des compétitions ou encore avec l'émergence des nouveaux pays concurrents.

Il sera nécessaire de stimuler les échanges internationaux et les dynamiques techniques bien au-delà de ce qui est fait aujourd'hui, pour rester dans les meilleures nations.

Dans cet esprit, nos engagements vis-à-vis de European Gymnastics ou de la FIG, où différents élus siègent déjà, seront complétés par une organisation autour de la Francophonie.

Concernant l'événementiel, l'avenir se prépare aujourd'hui puisque les candidatures sont faites dès 2024 pour le cycle prochain.

Ainsi, nous avons sollicité l'organisation de la WC pour les Nouveaux Internationaux de France prévus en 2025, 2026 et 2027.

Le Golden Age 2026, dont a parlé Luc tout à l'heure, a d'ores et déjà été attribué par European Gymnastics à la France pour une collaboration avec les Pays de la Loire et les Sables d'Olonne.

La volonté de la FFGym est aussi de postuler pour les Championnats du Monde de Parkour en 2026 et pour le Championnat d'Europe GR en 2028.

Ce beau programme doit soutenir l'activité et le développement qualitatif ou quantitatif.

Il restera aussi à réussir les élections.

C'est à dire les organiser correctement et selon les nouveaux statuts dictés par la loi, et faire en sorte que la campagne soit digne et considère la réalité des missions des fédérations délégataires et propose de résoudre les équations prenant en compte le local et l'international, la qualité et le développement dans des contextes politiques et sociaux souvent mouvants.

Pour ma part, je souhaite que les débats de vie démocratique, que je souhaite sereins et de qualité, s'établissent plus à l'intérieur de la Fédération que sur les réseaux, c'est-à-dire à l'extérieur de la Fédération.

Mais en se rapprochant de la fin de ces 3 mandats, j'ai quelques questions personnelles en tête, des questions de transmission :

- Que faire de l'expérience acquise ?

- Que faire du carnet d'adresses ?

- Que faire des relations nationales ou internationales construites avec le temps ? Comment les cultiver ?

- Comment transmettre ces réflexions, ces analyses ?

Mes récents problèmes de santé, et j'en profite pour remercier tous ceux qui m'ont apporté leur soutien après mon infarctus d'il y a un mois, accélèrent ces questionnements sans que je puisse répondre dès aujourd'hui.

Il me reste 6 mois pour trouver les réponses.

Avant de clore, je voulais remercier ceux qui travaillent, pas ceux qui parlent, ceux qui commentent, ceux qui jalouent etc, mais ceux qui travaillent au bénéfice de la Fédération, de la gymnastique et des gymnastes.

Je pense à tous les élus, celles et ceux du Comité Directeur et de toutes les commissions techniques et de toutes les commissions spécifiques.

Je pense aussi aux élus des structures déconcentrées dont une grande partie est dans la salle.

Evidemment, je ne peux pas oublier les professionnels, ni la DTN et ses fonctionnaires, élargie aux salariés fédéraux ou des structures déconcentrées réunies autour de Kévin Rabaud, ni de l'administration fédérale autour de David Vallée.

Finalement, je ne peux pas oublier les nombreux amis du milieu de la gym.

En 2013, notre équipe souhaitait faire progresser et moderniser la gym.

Cette équipe a limité le nombre de mandats volontairement pour assurer le renouvellement au sein de la Fédération. L'heure est arrivée maintenant.

Cette équipe laisse un nouveau record de licences à 340 000.

Cette équipe laisse des médailles internationales et elle veillera aux médailles olympiques.

Elle laisse aussi beaucoup d'espoirs pour les juniors qui s'affirmeront en direction de Los Angeles et Brisbane.

Elle transmet de fortes convictions en matière d'éthique où l'autonomie de personnes est à prendre en considération.

Elle laisse une situation financière saine.

Elle laisse un budget qui passe de 13 à 21 millions désormais.

Un patrimoine accentué qui fait l'admiration des collaborateurs et des visiteurs nationaux et internationaux.

Cette équipe laisse un outil de diffusion puissant MaGymTV.

Elle laisse aussi des événements sportifs spectaculaires et rentables.

Autant dire que cette équipe laisse les moyens à la prochaine de continuer l'action.

Mais si vous me permettez, je souhaitais spécifiquement remercier les élus et amis du Bureau pour leur engagement fédéral et bénévole et dans ceux-là plus je souhaitais remercier....

Applaudissements

Pascal Jourdan

Applaudissements

et Dominique Mérieux.

Applaudissements

Alors...

Pour participer aux JO,
pour soutenir nos gymnastes,
pour continuer à avancer vers une gymnastique progressiste et éthique jusqu'au 23 novembre avec notre équipe,
... puis ensuite ce sera avec une autre équipe.
On compte sur vous. Merci beaucoup.
Applaudissements et acclamation de l'assemblée debout.

Madame Mérieux – Merci James pour ce discours et cette émotion. Merci beaucoup. Pas facile de poursuivre... On va le faire en tout cas. Merci à tous, merci pour ce qui vient d'être dit.

Adoption du procès-verbal des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 1er juillet 2023

Madame Mérieux – Nous poursuivons avec la validation des procès-verbaux du 200^{ème} congrès qui s'est tenu à Brest le 1^{er} juillet 2023. Il y a deux documents à valider, ils étaient consultables sur le site fédéral. Je n'ai reçu aucune remarque. Aussi, je vous propose dans un premier temps de valider le PV de l'Assemblée Générale Ordinaire puis dans second temps celui de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Nous avons déjà voté ce matin néanmoins, nous allons procéder à un petit rappel des modalités pratiques. Chacun a reçu un lien de connexion.

Pour voter, connectez-vous à internet soit par la 4G soit via le WIFI de la salle en utilisant le code affiché à l'écran. Une fois connecté, cliquez sur votre lien pour accéder à la plateforme de vote. Vous aurez trois choix : pour, contre, ou abstention. En cas d'erreur, vous pouvez modifier votre vote tant que vous n'avez pas validé. Pour finaliser votre vote, n'oubliez pas de cliquer sur "vote".

Nous allons donc passer au vote du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2023.

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juillet 2023

Résultat du vote :

Voix totales : 261 511 – Voix exprimées : 259 394 – Nombre de votants : 82

Pour	259 394	100%
------	---------	------

Contre	0	
--------	---	--

Abstentions	2117	
-------------	------	--

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} juillet 2023

Résultat du vote :

Voix totales : 261 511 – Voix exprimées : 259 394 – Nombre de votants : 82

Pour 259 394 100%

Contre 0

Abstentions 2117

Madame Mérieux – Ces deux procès-verbaux sont désormais validés et je vous en remercie.

Rapport du Comité Directeur

Madame Mérieux - Nous abordons maintenant le point concernant le rapport du Comité Directeur.

Le rapport d'activité est en ligne sur le site fédéral depuis le 7 juin. Il vous a également été distribué lors de votre arrivée accompagné du bilan du cycle 2020-2024. Je n'ai eu aucun commentaire sur ce document.

Ce document présente le bilan de la saison 2023-2024, offrant à tous une vue d'ensemble sur les avancées des projets et mettant en lumière la richesse et la diversité des activités de la Fédération.

Je remercie toutes les personnes ayant contribué à la rédaction de ce rapport.

Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2023

Madame Mérieux – Nous poursuivons avec le rapport de gestion concernant l'exercice 2023. C'est Pascal Jourdan, Trésorier, qui le présente.

Monsieur Jourdan – Je vous propose de débiter ce rapport de gestion 2023 par quelques rappels et quelques faits marquants concernant cet exercice.

Sa construction reposait sur une stratégie de déficit budgétaire maîtrisée pour atténuer les effets de la crise sanitaire sur les produits financiers associés à la licence. Il était financé par la reprise de réserves constituées les années antérieures. Le montant prévu pour cet exercice 2023 était de -1 400 000 €.

Finalement, il sera de -408 544 € représentant 2% du budget définitif de la Fédération.

Il a baissé en raison :

- d'une plus forte croissance que prévue du nombre de licenciés au 31 août 2023 (+13,5% au lieu de +7%) et au 31 décembre 2023 (+6% au lieu de +3%). L'impact budgétaire est de +583 000 €,
- d'un excédent financier de +142 000 € des Nouveaux Internationaux de France (NIDF) alors que nous avions prévu un résultat négatif de -200 000 €. L'impact budgétaire est de +342 000 €,

- d'un produit exceptionnel de +123 000 € composé principalement d'un solde non consommé du Plan de Solidarité Gymnastique.

Les faits majeurs ayant un impact fort sur cet exercice sont :

- Une croissance exceptionnelle du nombre de licenciés qui a permis de retrouver plus tôt que prévu le nombre de licenciés d'avant Covid ;
- La réussite des NDIF avec un produit record de la billetterie soit 860 000 €, en augmentation de 40% par rapport à l'édition 2022 ;
- L'opération Gymproxi pour un montant de 1 437 000 € financée à 80% par l'ANS. Cette opération a profité à 79 structures dont 62 clubs ;
- La mise en œuvre du « @paiement » pour le paiement des licences et des affiliations ;
- Et enfin, la mise en exploitation des 6^{ème} et 7^{ème} étages du siège fédéral.

Compte de résultat

Passons à présent à l'analyse du compte résultat.

Il se décompose selon une triple distinction au niveau des opérations :

➤ Celles relatives à l'activité économique courante, c'est le résultat d'exploitation qui s'élève à -512 360 €.

• Les produits d'exploitation s'élèvent à 19 129 234 € soit une augmentation de 22 % par rapport à 2022.

Ils sont composés :

- des « Cotisations-Affiliations » pour un montant de 8 360 000 € en augmentation de 12% par rapport à 2022 pour les raisons déjà expliquées,

- des « ventes de prestations de services » d'un montant de 2 931 594 € en augmentation de 18% par rapport à 2022. L'augmentation significative concerne la billetterie des NDIF déjà évoquée,

- de « Concours publics et subventions d'exploitation » pour un montant de 4 072 000 € en augmentation de 26%.

Ces subventions proviennent majoritairement de l'Agence Nationale du Sport. Elles progressent de 22% sous l'effet exclusif de l'opération Gymproxi pour un montant de 1 274 000 €.

Le contrat de performance en soutien à la préparation des équipes de France baisse de 10%, ce qui est regrettable en année sélective aux JO. Il passe de 1 760 000 € à 1 584 000 € soit -176 000 €.

Le contrat de développement reste stable à 680 000 €.

Les NDIF ont reçu le soutien financier du Ministère des Sports (125 000 €), du Conseil Régional Ile de France (125 000 €) et de la mairie de Paris (10 000 €). Ces soutiens financiers représentent 22% des produits.

- des reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges concernent principalement la refacturation de charges à des tiers. Ils sont sans impact sur le résultat comptable,
- de l'utilisation de fonds dédiés soit 347 000 €. Le détail des fonds dédiés repris est fourni dans l'annexe des comptes au paragraphe 4.3.3,
- et pour terminer, des « Autres produits » : il s'agit essentiellement du produit des assurances attachées à la licence. Ils sont en augmentation en lien avec la croissance du nombre de licenciés et de l'augmentation de leur tarif à partir du 1/9/2022.

En synthèse :

- Le produit des licences représente : 44% des produits d'exploitation
 - Les ventes de prestations : 15%
 - Les autres produits d'exploitations : 20%
 - Les subventions d'exploitation : 21%. Le taux de financement public est à la baisse.
- Les charges d'exploitation s'élèvent à 19 641 594 € soit une augmentation de 25 % par rapport à 2022. Elles sont composées :
- D' « Autres achats et charges externes » pour un montant 11 743 856 €, en hausse de 28%. Cette hausse est principalement due à :
 - o l'inflation sur les frais de déplacement, l'hébergement (+22% pour ces deux derniers postes) et les fluides,
 - o la mise en exploitation des 6^{ème} et 7^{ème} étages,
 - o les coûts d'assurance liés à la licence (+920 000 € comparé à 2022)
 - o et les achats de matériels pour le projet Gymproxi.
 - Des « Aides financières » versées par la FFGym qui augmentent de 27%, soit 390 000 €. Cette augmentation a bénéficié au pôle de Marseille pour permettre de prolonger son activité jusqu'à la fin de l'année scolaire avant sa fermeture. Mais elle est due aussi à la réforme des aides personnalisées avec une partie du versement en direction des structures d'accueil des gymnastes et au C.O.T (+5%) pour la

mise en place du réseau des Agents de Développement et au soutien à l'organisation des finales nationales.

- Des autres composants des charges d'exploitation les « impôts, taxes et versements assimilés » qui augmentent de 33%. Cette hausse intervient après une baisse technique exceptionnelle constatée en 2022 de 25%, conséquence des dispositifs d'aides de l'Etat mis en place pendant la période Covid accompagnés de l'exonération de certaines taxes.

- De « Salaires, traitements et charges sociales » qui augmentent globalement de 12%. Cela s'explique par une hausse du nombre du personnel (+6 ETP) et une hausse généralisée des salaires. Il faut noter que le budget consacré à l'encadrement technique a augmenté régulièrement depuis 2018, passant de 580K€ à presque 900K€ en 2023 soit 420K€ supplémentaires. Cette augmentation est à rapprocher de l'évaluation faite chaque année de la contribution en nature de l'Etat concernant le placement de CTS auprès de la Fédération. L'évaluation de cette contribution est passée de 5 693 000 € en 2018 à 4 928 000 € en 2023, soit -765 000 € en 5 ans, l'équivalent de 10 postes.

- De « Dotations aux amortissements et aux dépréciations » qui augmentent de 30%, conséquence du début de l'amortissement de l'acquisition immobilière. Cette acquisition sera amortie sur 20 ans.

- De « dotations aux provisions » en lien avec les contentieux en cours.

Et enfin,

- De « Reports en fonds dédiés » de subventions publiques reçues en 2023 et dont les actions financées ont été reportées en 2024. Le détail de ces fonds dédiés est fourni dans l'annexe des comptes au paragraphe 4.3.3.

➤ Deuxième type d'opérations, celles relatives aux incidences de la gestion financière : c'est le résultat financier qui s'élève à -19 800 €.

- ✓ Les produits financiers progressent de 105% en raison des taux de rémunération favorables en cours actuellement et l'apport de trésorerie supplémentaire généré par le nouveau mode de paiement des licences,
- ✓ Les charges financières progressent également en raison des intérêts du prêt lié à l'acquisition immobilière.

Dès 2024, une gestion optimisée de notre trésorerie doit nous permettre d'équilibrer pour le moins ce résultat.

➤ Derniers types d'opérations, celles relatives aux opérations exceptionnelles, dont le résultat s'élève à 123 000 €.

Le produit exceptionnel est composé essentiellement du solde non consommé du Plan Solidarité Gymnastique et de l'amortissement d'une subvention d'investissement.

Pour compléter l'analyse de ce compte de résultat, le tableau analytique fait apparaître :

- Un résultat positif d'exploitation de la Maison des Sports de Labège de 83 000 €, hors charges de personnel et dotations aux amortissements. Le taux d'occupation est de 95% à ce jour (au 31 décembre 2023).
- Le chapitre des activités gymniques est en hausse de 24%, dû en partie au projet Gymproxi. Il représente 39% des charges d'exploitation hors évènementiel.
- Le chapitre « Développement des activités gymniques olympiques et de haut-niveau » progresse de 4% malgré une baisse constatée de 10% du contrat de performance ciblé essentiellement sur ce chapitre budgétaire.

Bilan

Passons à présent à l'analyse du bilan.

Le bilan proposé traduit la situation patrimoniale de la Fédération au 31 décembre 2023.

Le total du bilan présenté progresse de 18% entre 2022 et 2023, passant de 20 302 000 € à 23 921 000 €.

Bilan actif

L'actif immobilisé passe de 9,4 M € à 9,9 M €.

Le montant des acquisitions réalisées sur l'exercice était de 1 436 000 €. Elles sont constituées :

- d'investissements incorporels pour un montant de 628 000 € concernant essentiellement les logiciels JugeGym, Scoregym et Epaiement,
- d'investissements corporels pour un montant de 808 000 € concernant : 708 000 € pour les aménagements des 6^{ème} et 7^{ème} étages, 33 000 € de matériel gymnique destiné à l'équipement des finales nationales, 25 000 € à l'entretien de la Maison des Sports, 22 000 € d'achat de matériels informatiques et 20 000 € de réparations diverses sur le patrimoine immobilier.

L'actif circulant, soit 14 011 213 €, progresse aussi de 29%.

Le niveau de créances progresse de 48% par rapport à l'exercice précédent.

Les créances « clients et usagers » baissent de 48%. Cette baisse est due à la mise en œuvre du epaiement qui réduit fortement les créances des comités régionaux (-590 000 €).

Les autres créances s'élèvent à 2 125 000 € et concernent principalement une subvention à recevoir pour l'opération Gymproxi (1 700 000 €).

La trésorerie nette à la clôture s'élève à 10 464 000 € au 31 décembre 2023 contre 8 668 000 € au 31 décembre 2022. Cette augmentation de 21% est liée principalement à la mise en œuvre du epaiement.

Enfin, les charges constatées d'avance s'élèvent à 867 610 € au 31 décembre 2023, dont 485 000 € pour les assurances des licences (Pour le reste, elles correspondent à des charges d'exploitation de la Fédération et restent stables).

Bilan passif

Les fonds propres s'élèvent à 9 033 326 € et baissent de 4,5%, conséquence du résultat déficitaire de l'exercice.

Ils sont composés pour 77% de réserves votées par les assemblées générales précédentes.

La situation des réserves votées depuis 2016 est la suivante (elles sont affichées à l'écran) :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Reste disponible
Provisions disponibles :										
Site internet SD	120 000,00	-120 000,00								0,00
Equipement pôles France	120 000,00	-65 000,00								55 000,00
Formation des cadres en devenir par rapport au haut niveau	100 000,00			100 000,00				0,00		200 000,00
Préparation des Equipes de France olympiques à l'horizon 2020-2024	90 000,00	0,00						-90 000,00		0,00
Projet Olympique 2024		300 000,00	150 000,00	450 000,00	1 030 000,00	1 180 000,00		-310 000,00	-1 000 000,00	1 800 000,00
Pratiques non compétitives	50 000,00	140 000,00		200 000,00				0,00		390 000,00
Structures déconcentrées		200 000,00		130 000,00						330 000,00
Plan de soutien aux clubs FFG					300 000,00		-300 000,00			0,00
	480 000,00	455 000,00	150 000,00	880 000,00	1 330 000,00	1 190 000,00	-300 000,00	-400 000,00		2 775 000,00

A propos de ces réserves, nous vous proposons deux résolutions :

- La résolution 2 propose de financer le déficit par la reprise de 400 000 € sur deux réserves :
 - o 90 000 € sur la 1^{ère} réserve : « Préparation des Equipes de France olympiques à l'horizon 2020-2024 »
 - o 310 000 € sur la 2^{ème} réserve : « Projet Olympique 2024 ».
- La résolution 3 a pour objectif de réorganiser les réserves constituées depuis 2016 pour donner à la future gouvernance plus de souplesse et plus de liberté quant à la reprise de celles-ci par rapport au futur projet fédéral.

Il est proposé à l'Assemblée Générale de réaffecter les réserves suivantes (qui sont à l'écran) pour un montant total de 2 775 000€ à une nouvelle réserve « Projet fédéral 2025-2028 » :

	2023-2	Reste disponible
Provisions disponibles :		
Site internet SD		0,00
Equipment pôles France	-55 000,00	0,00
Formation des cadres en devenir par rapport au haut niveau	-200 000,00	0,00
Préparation des Equipes de France olympiques à l'horizon 2020-2024	0,00	0,00
Projet Olympique 2024	-1 800 000,00	1 000 000,00
Pratiques non compétitives	-390 000,00	0,00
Structures déconcentrées	-330 000,00	0,00
Plan de soutien aux clubs FFG		0,00
	-2 775 000,00	1 000 000,00

Le solde restant de 1M€ de la réserve « Préparation Olympique 2024 » permettra de financer le déficit 2024.

La situation des réserves passées antérieurement à 2016 et restructurées par l'Assemblée Générale de juin 2022 est affichée à l'écran :

Fond de dotation (fond associatif)	37 061,18
Provision solidarité	198 772,50
Investissement - agrandissement fédération	1 651 400,79
Réserve de prévoyance (analysée comme une réserve pour fonds de roulement).	941 656,31

Il n'est pas nécessaire de reprendre la réserve « Investissement - agrandissement fédération ».

En conséquence, la résolution 3 propose de la renommer « Investissement ». Cela permettra sa reprise pour tout type d'investissement (immobilier, numérique, matériel gymnique,...).

Depuis 2021, il apparait une subvention d'investissement de 55 000 € obtenue dans le cadre du plan de relance pour la digitalisation des fédérations. Elle baisse de 11 000 € en 2023 correspondant à la quote-part de l'amortissement annuel.

Les fonds dédiés pour un montant de 822 607 € concernent des subventions reçues de l'ANS et du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Ces budgets n'ont pas été consommés en 2023 pour diverses raisons : versement tardif du soutien financier, retard dans l'exécution de certains projets, pluriannualité des projets. Le détail est fourni au paragraphe 4.3.3 de l'annexe aux comptes, colonne « Fonds dédiés». Ces fonds dédiés concernent à 77% le projet Gymproxi.

Les emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit s'élevaient à 4 216 000 € au 31 décembre 2023

En 2022, la Fédération a souscrit un emprunt de 4 500 000 € afin de financer l'acquisition des 6^{ème} et 7^{ème} étages du 7^{ter} cour des petites écuries. Cet emprunt a été souscrit auprès de deux organismes bancaires (CM et CIC) à un taux de 1,62%. Le capital restant dû s'élève à 4 165 000 € au 31 décembre 2023.

Pour rappel, nous avons un autre emprunt souscrit en 2018 à un taux de 0,75% afin de financer le plan numérique fédéral. Le capital restant dû au 31 décembre 2023 s'élève à 50 000€. Cet emprunt est arrivé à échéance en avril 2024.

Au total, les remboursements des emprunts en 2023 s'élèvent à environ 470 K€.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 1 535 000 € au 31 décembre 2023 contre 2 609 000 € en 2022. Ces dettes concernent divers fournisseurs de la Fédération.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 665 000 € au 31 décembre 2023 contre 738 000 € en 2022. Elles correspondent principalement à la provision pour congés payés pour un montant de 322 000 € et aux différentes dettes auprès des organismes sociaux.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 7 253 000 € : Il s'agit des produits de licences, d'affiliations et d'assurance concernant la saison 2023/2024 à comptabiliser sur 2024.

Quelles perspectives d'avenir et événements postérieurs à la clôture des comptes ?

Le déficit budgétaire voté en 2024, soit 930 000 €, est toujours d'actualité. Si la croissance du nombre de licenciés est plus forte que prévu, les charges financières liées aux sollicitations du COJO et du CNOSF seront supérieures aux prévisions : organisation du parcours de la flamme sur deux lieux, animation du club France et du bâtiment Archi-Folies.

Pour conclure ce rapport de gestion, je vous propose quelques indicateurs qui doivent vous permettre d'apprécier la santé économique de notre Fédération.

En 10 ans :

- l'actif immobilisé est passé de 2,2 M € à 9,9 M €,

- la situation nette a progressé de 3,5 M € à 9 M €, soit 5,5 M €,

- les produits d'exploitation hors subvention d'exploitation ont augmenté de quasiment 6 M €, passant de 9,1 M € à 15 M € sous l'effet de la croissance du nombre de licenciés.

La capacité d'autofinancement de la Fédération de 970 000 € lui permet de faire face au remboursement des emprunts qui s'élevait à environ 470 K € en 2023. Elle permet également, en complément de sa trésorerie accumulée au fil des années et de la réserve constituée à cet effet, de continuer à pouvoir investir dans les années futures.

Enfin, le prochain projet fédéral dispose d'une réserve de 2 775 000 € pour se mettre en place.

A 150 ans, la santé économique de la FFGym est bonne et les indicateurs sont au vert. Cette situation ouvre de belles perspectives à notre Fédération et doit lui permettre de faire face aux mutations importantes à venir. Je vous remercie pour votre attention.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Merci Pascal. Avez-vous des questions sur ce rapport éclairé ?

Si vous n'avez pas de question, nous allons poursuivre.

La parole est maintenant à Bruno Rouillé, Commissaire aux Comptes, du cabinet ORCOM

Rapport du Commissaire aux comptes

Monsieur Rouillé – Mesdames, messieurs bonjour. Avant de vous donner la lecture de mon rapport, je vais vous rappeler rapidement le rôle du commissaire aux comptes. Le rôle du commissaire aux comptes est de vous donner un avis indépendant, indépendant de la Fédération, indépendant de sa gouvernance, indépendant de votre expert-comptable, la société KPMG qui a établi les comptes, sur la qualité de l'information financière qui vous est communiquée, sur la situation financière de votre fédération, sur l'ensemble des éléments, le rapport de gestion, etc.

Pour ce qui est de nos normes professionnelles, pour arriver à l'opinion que nous avons émise dans notre rapport, nous avons appliqué nos normes d'exercice professionnelles. On regarde les comptes mais aussi toutes les procédures et les process, considérant que si on a une organisation de qualité on a toutes les chances, toutes les probabilités d'avoir derrière des comptes qui soient aussi de qualité. Lorsque l'organisation est défaillante, il y a un peu plus de risque que les comptes ne soient pas de qualité.

En termes d'opinion, nous certifions que les comptes annuels de votre fédération sont, au regard des principes et règles comptables français, réguliers, qu'ils appliquent l'ensemble de la réglementation comptable, sociale, fiscale, etc, qu'ils sont sincères c'est-à-dire établis de bonne foi. Votre Président, et notamment à travers un courrier qu'il m'a adressé, s'est engagé sur le fait qu'il m'avait communiqué toutes les informations dont il avait connaissance et que ces comptes donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération Française de Gymnastique à la fin de l'exercice.

Ce que l'on dit moins souvent c'est que le commissaire aux comptes, pour établir son opinion, regarde les comptes, regarde la documentation financière qui vous est communiquée. Il regarde aussi la qualité de la relation et le niveau de confiance qu'il a dans la gouvernance et qu'il a dans l'organisation. Monsieur le Président, permettez-moi au moment où vous allez passer la main au terme de vos trois mandats, je voulais vous remercier vous et ceux avec qui on a beaucoup travaillé, beaucoup échangé, sur la qualité de notre

relation, empreinte de sincérité, de confiance et de respect mutuel les uns les autres dans nos différentes fonctions. Et ce sont tous ces éléments qui renforcent notre opinion et qui m'ont permis de certifier les comptes sans aucune réserve et sans aucun doute, depuis les douze années de votre mandat.

Mesdames et messieurs, vous avez une belle fédération, la maison est bien tenue, les bases sont solides comme cela vous a été expliqué. Vous avez des réserves, des moyens financiers. Vous avez de belles perspectives devant vous et les moyens d'entreprendre de beaux projets pour votre fédération.

Merci.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Merci Monsieur Rouillé pour cette présentation et merci pour vos mots bienveillants à notre égard.

Nous allons maintenant passer au rapport des activités sportives. Avant de donner la parole à Kévin Rabaud, Directeur Technique National, quelques images pour nous remémorer la saison passée.

Diffusion d'un film.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Merci pour ces belles images. Maintenant, Kévin tu as la parole.

Rapport des activités sportives

Monsieur Rabaud – Mesdames, Messieurs.

Bonjour à toutes et à tous.

C'est avec une certaine émotion que je vous présente ce bilan de la saison, une saison qui clôt le cycle et qui se terminera par les Jeux Olympiques de Paris.

Cette saison a été aussi celle des 150 ans et ce fut une belle saison malgré les épisodes difficiles auxquelles nous avons dû faire face.

Si le nombre de Cadres Techniques d'État continue de baisser jusqu'au seuil fixé par le Ministère, le soutien de l'Agence Nationale du Sport et de l'État n'a pas faibli. Il a même augmenté, notamment au bénéfice de la professionnalisation de nos gymnastes, en complément du soutien fédéral.

Nos gymnastes sont plus sereins dans leur préparation, une préparation olympique marquée d'étapes de sélection éprouvantes.

Notre délégation olympique s'affine et s'affiche, des noms sont déjà validés.

Au-delà des Jeux de Paris, la relève est assurée. Nous y reviendrons. Il s'agit de la part la plus importante de l'héritage.

Cet héritage sera d'autant plus conséquent que les valeurs fédérales sont affirmées et que la protection de l'intégrité et la libération de la parole sont aujourd'hui assurés.

Sur le plan du développement, la Fédération connaît un nombre de licenciés jamais atteint auparavant. La Fédération Française de Gymnastique a poursuivi son travail avec l'éducation nationale que ce soient les 30 minutes d'activité physique quotidienne ou les 2 heures d'EPS en plus au collège. La Fédération Française de Gymnastique est devenue une partenaire privilégiée de la DGESCO qui loue la qualité des programmes proposés.

Cet axe scolaire n'est pas l'unique objet d'innovation, la BabyGym poursuit, quant à elle, la modernisation de son environnement.

Tout comme s'affirme la place du Parkour au sein de la Fédération avec des résultats internationaux (Nathanaël Trier remporte la coupe du Monde de Montpellier en speed), un circuit compétitif installé et rassembleur avec plus de 500 participants et des formations à succès.

La gymnastique est riche de ses publics et de ses offres de pratique.

Sur le plan de la formation, la saison a permis de restructurer l'équipe de formateurs. Les chiffres rejoignent ceux d'avant le Covid. La formation est centrale pour soutenir les différents secteurs.

Il est à noter le succès des formations en Parkour mais aussi les difficultés dans la mise en œuvre de la formation continue qui est désormais une priorité.

La formation est un outil incontournable pour garantir une gymnastique éthique telle que dispensée dans les modules spécifiques à tous les niveaux.

Sur le plan des pratiques compétitives, la Fédération organise 20 finales nationales annuellement.

Ces finales sont des événements qui remportent un succès incontesté et ravissent les participants.

Cependant, leur organisation est source de difficultés en termes de dimension et de coût.

La réflexion est engagée pour assurer l'attractivité de nos compétitions et la sécurité de nos compétiteurs au regard du nombre de sélectionnés.

D'autre part, la simplification des règlements techniques reste un objectif pour faciliter la vie de tous.

Sur le plan de l'accession et du haut-niveau, j'adopterai une présentation par discipline.

En gymnastique acrobatique, l'évolution des missions de Carine Charlier a nécessité une réorganisation de l'encadrement autour d'Eva Pioline, Sophie Coudert-Marion et Didier Semmola.

Non reconnue de haut niveau, la discipline n'en est pas moins exigeante et les 10 clubs formateurs jouent pleinement leur rôle pour former et préparer les gymnastes à la performance internationale. Seuls 5 DRA

organisent l'accession en GAc. Cette discipline mériterait plus de considération car elle est un facteur de développement important.

Le choix dans cette discipline était de repartir de jeunes unités pour retrouver un niveau concurrentiel chez les seniors.

Le pari est en passe d'être réussi avec plusieurs médailles lors des championnats d'Europe juniors comme vous avez pu le voir dans le film précédent.

Nous attendrons la confirmation lors des championnats du Monde en septembre au Portugal.

En aérobic aussi les équipes de France retrouvent leurs plus belles couleurs à l'international.

Ces résultats sont le fruit d'une dynamique globale qui mobilise l'ensemble du secteur depuis le club jusqu'aux équipes de France. L'implantation du pôle France à Toulouse et la reconnaissance du pôle espoir favorisent la haute performance.

Le pôle et les gymnastes sont parfaitement intégrés dans l'environnement du CREPS, nos cadres sont reconnus et les résultats s'enchaînent.

Je ne les détaillerai pas, vous avez pu les voir en images. Je soulignerai juste que le trio et le groupe senior sont vainqueurs du classement général de la coupe du monde.

Les changements profonds opérés en réponse à une situation de crise ont été validés par les faits.

Pour la GAM, nous n'aurons pas d'équipe représentée aux Jeux Olympiques. C'est un échec. Cependant, le circuit de coupe du Monde aura permis de confirmer le potentiel de Samir Aït Saïd qui défendra nos couleurs.

La prévention des blessures et la préparation des corps à l'extrême exigence de la gymnastique actuelle restent des préoccupations de tous les instants pour garantir des collectifs performants.

Nul doute que l'affirmation des jeunes seniors et la révélation des juniors lors des championnats d'Europe nous permettra d'aborder le prochain cycle plus sereinement.

Pour la GAF, je ne vous cache pas que la discipline a fait face à de nombreux remous, nourris médiatiquement et numériquement. Ce climat est pesant et n'a vocation à changer qu'au prix de votre détermination.

La prévention de l'intégrité des gymnastes est une priorité incontestable. Et je tiens à féliciter les gymnastes qui ont toujours su réagir malgré la pénibilité des situations.

La médaille mondiale obtenue par l'équipe de France à Anvers, attendue depuis 1950, est une belle réponse.

Et en GAF aussi, au regard des résultats obtenus lors des championnats d'Europe juniors et seniors, nous pouvons être assurés sur l'héritage.

Des résultats mondiaux, nous en comptons aussi en tumbling et en trampoline. Des titres mondiaux mêmes. Des résultats qui n'avaient pas été obtenus depuis plus de 20 ans.

Le record de médailles lors d'un championnat d'Europe en juniors et seniors a été atteint 2024. Il convient demain de s'affirmer plus dans les épreuves individuelles en trampoline.

Vous avez pu lire le nom des médaillés durant la diffusion du film pour toutes ces disciplines, mais je voudrais associer évidemment à ces résultats l'encadrement technique, médical et les équipes fédérales sans qui rien ne serait possible.

Pour clore le chapitre de l'accession et du haut-niveau, je voudrais souligner la performance de nos gymnastes en gymnastique rythmique qui se sont qualifiées en Ensemble et en Individuel pour les Jeux de Paris. Cette double sélection ne s'était pas produite depuis l'année 2000.

Elles sont aussi l'image du renouveau. Un renouveau qui ne serait être soutenu que grâce au dynamisme des Dispositifs Régionaux d'Accession, je vous engage à poursuivre vos efforts.

En conclusion, la saison 2023-2024 laisse entrevoir les résultats du travail de fond entrepris ces dernières années. La restructuration du haut-niveau doit se poursuivre pour accompagner l'évolution du modèle sportif français et répondre aux exigences sociétales.

La résistance au changement, si elle est compréhensible au regard des efforts et des remises en question, ne sert pas la réussite collective. Le projet doit dépasser les intérêts individuels et s'agencer avec pragmatisme.

La transformation engagée doit s'appuyer sur une formation solide, tant initiale que continue. Il s'agit d'une priorité pour la formation de nos gymnastes, l'accueil et l'offre pluridimensionnelle de nos clubs mais aussi la sérénité des acteurs indispensables que sont les techniciens.

Tous les secteurs sont intimement liés. La dynamique générale, le professionnalisme et la défense de nos valeurs sont de nature à soutenir une forte croissance.

L'accompagnement sur les questions d'équipement ou de la réorganisation de l'offre gymnique est indispensable pour lever les freins à la croissance.

La gymnastique est un sport majeur, les Jeux Olympiques et nos gymnastes en assureront encore la promotion.

Poursuivez les innovations et restez en mouvement.

Merci à tous et au revoir.

Applaudissements

Madame Mérieux – Merci Kévin pour ce bilan et les belles images que nous avons pu voir précédemment.

La parole est à présent au médecin fédéral Pierre Billard pour la présentation du rapport médical.

Rapport du médecin fédéral

Monsieur Billard – Bonjour à toutes et à tous,

Je vais vous présenter comme chaque année le bilan synthétique des actions de la commission médicale. Si les éléments ne sont pas assez détaillés, vous avez dans la brochure les éléments un peu plus explicites, et je reste à votre disposition s'il y avait des questions à l'issue de cette présentation succincte.

Les objectifs généraux n'ont pas changé sur le plan des actions médicales ; je tiens chaque année à les rappeler pour garder le cap et avoir la cohérence des actions qui sont menées, à savoir la protection de l'intégrité physique et mentale, donc la globalité de la santé, et l'accompagnement de la performance dans le respect de ce premier axe de protection de l'intégrité physique et mentale.

Sont déclinées, pour répondre à ces objectifs, des actions de prévention et de soin.

Pour mettre en place ces actions de prévention et de soin, il est fondamental de reposer sur des professionnels de santé dans une démographie que vous connaissez, qu'il s'agisse de professionnels de santé médicaux ou paramédicaux. Nous avons donc misé depuis le début de cette olympiade sur des éléments d'attractivité pour ces professionnels, à la hauteur des moyens qui nous sont confiés à la Fédération, afin de répondre aux enjeux ; ces moyens d'attractivité sont à l'image de ce que je vous ai énoncé, à savoir la qualité dans le cadre de l'accompagnement des programmes gym+, la qualité également dans le recrutement des professionnels, la réévaluation l'année précédente des indemnités dédiées, le bien-être au travail ainsi que l'intérêt à apprendre et à partager dans une bienveillance et une impression d'apporter une part utile au fonctionnement global de la Fédération, sur les enjeux que je vous ai donnés.

Je souhaitais vraiment remercier tous ces professionnels de santé qui, vous le savez, ne sont pas salariés de la Fédération à temps plein, mais des professionnels engagés dans bien d'autres fonctions et qui agissent vraiment et se mobilisent extrêmement régulièrement et avec passion pour la Fédération.

Sur l'axe prévention, je vous avais déjà présenté l'année précédente les programmes de prévention, qui ont pu continuer à être déployés dans le haut-niveau, c'est une belle avancée. Ils ont encore été présentés au congrès national de médecine du sport et ces programmes ont vraiment été valorisés par la reconnaissance de tous les professionnels présents. Il est difficile de mettre en place des programmes de

prévention, cela est encore assez hétérogène en fonction des disciplines, donc il faut continuer ainsi, c'est le travail de tous. Il est une chose de prévoir de bons professionnels et de bons programmes, mais il faut que tout le monde s'implique, les athlètes, les entraîneurs, les dirigeants ; il faut donc continuer en ce sens puisque les choses avancent.

Concernant la veille sanitaire, je ne reviendrai pas dessus, les choses ont été mises en place et nous poursuivons le travail en cours. Peut-être ajouter une ligne sur la contribution du service juridique, concernant la partie accidentologie dont on n'a pas trop parlé au début de cette assemblée, avec un travail de formation pédagogique fait à partir des accidents qui concernent soit le rachis cervical soit d'autres projets, comme les accidents survenus en compétition par exemple.

Le déploiement de gym+ est un élément majeur d'investissement de la commission médicale pour apporter de la qualité ; j'ai fait une intervention tout à l'heure mais vraiment c'est important de souligner cet élément puisqu'on a toujours tendance à mettre en valeur et dire les choses qu'on fait, c'est bien, c'est une réalité, et publier, ce n'est pas un élément de langage, c'est un travail de fond.

Sur la réglementation, quelques actions également qu'on ne voit pas forcément en transparence, pour permettre le déploiement de ces programmes de prévention ou intervention au sein de la prévention. Il a fallu toucher à quelques éléments réglementaires donc vous avez peut-être constaté la mise en place d'une action entre la prévention et les soins, à savoir le positionnement d'un médecin référent sur les clubs du TOP12 et les clubs formateurs ; l'objectif est bien de resserrer un petit peu les mailles du filet sur la partie prévention afin d'être vigilants sur les quelques effets indésirables de la pratique intensive et précoce.

Sur la partie des soins c'est un peu plus classique avec finalement beaucoup d'actions et de déplacements de kinésithérapeutes, de professionnels de santé ou de médecins pour le suivi des équipes de France. L'objectif était de pallier un petit peu les difficultés liées à l'offre de soins en France (avec des trajectoires et des accès qui sont de plus en plus difficiles) ; en effet certains niveaux de pratique et intensités de pratique liées aux charges d'entraînements nécessitaient de mettre en place tous les moyens nécessaires pour compléter l'offre de soins (on ne remplace évidemment pas l'offre de soins du droit commun) mais plutôt de rendre accessible à tous une filière un peu plus spécialisée afin de pouvoir réagir rapidement pour éviter la survenue de pathologie trop avancées.

Je me permettrai de conclure en affirmant que nous avons réellement fait des avancées significatives sur la partie santé publique, c'est-à-dire l'utilisation de la gymnastique pour la santé publique et pour contribuer à la santé de tous, à travers le développement de la partie gym+ .

Concernant l'intégrité physique, je peux également affirmer que nous avons fait des avancées significatives avec la mise en place des programmes de prévention et la structuration des équipes de professionnels attentifs. Sur le champ de la santé mentale (si on traite cela un petit peu à part, par rapport à l'intégrité physique), il a été souvent explicité au cours de cette AG et bien avant, toutes les pierres angulaires qui

avaient déjà été posées par la Fédération sur ce sujet pour libérer un peu la parole, pour protéger et limiter l'emprise. Ces pierres angulaires sont fondamentales, et il reste beaucoup à construire ; on a vu les nombreux chantiers qui ont été énoncés tant au sein de la Fédération qu'au sein d'autres instances (la Fédération Internationale, le ministère, les différents services de l'Etat).

Pour autant, il me semble nécessaire de vous interpeler sur la nécessité absolue que chacun s'interroge en son for intérieur sur ce qu'il voit, sur ce qu'il fait, sur ce qu'il soutient, indépendamment de ce que pensent et ce que disent les médias, les institutions ou services juridiques qui peuvent être mis en défaut ou instrumentalisés. Et qu'en son for intérieur, en fonction de cette conscience-là, d'agir en conséquence ; on a signalé et mentionné les nombreux canaux d'agissement possible pour essayer d'avancer sur ces sujets, mais je pense qu'il y a également en parallèle de cela l'humain et l'échange, donc je reste quand même optimiste sur le partage pour la plupart d'entre nous des valeurs du sport et des valeurs de la gymnastique et qu'à partir de là, parler, convaincre, et essayer de faire changer les gens, participe également (en parallèle à toutes les mesures qui ont été énoncées) à faire changer les quelques-uns qui sont encore sur des pratiques que l'on qualifierait peut-être de méthodes ancestrales.

C'est vraiment l'affaire de tous de lutter contre les problèmes de santé physique et morale, vous l'avez bien entendu et j'espère pouvoir compter sur tout le monde et pouvoir poursuivre dans cette dynamique.

Je vous remercie pour votre attention.

Applaudissements.

Madame Mérieux - Merci Pierre pour cette présentation médicale. Nous revenons maintenant aux finances avec la présentation du budget 2025 par le Trésorier Pascal Jourdan.

Budget 2025

Monsieur Jourdan – Le projet de budget 2025 que nous vous proposons a été approuvé par le Comité Directeur du 13 avril 2024.

Le 23 novembre, un nouveau Comité Directeur sera élu, porteur d'un nouveau projet.

La situation est donc singulière puisque nous devons vous soumettre un projet de budget 2025 qui devra financer de nouvelles orientations politiques au sein d'un nouveau projet.

Conséquence de cette singularité, ce budget a été construit sur les bases suivantes :

- Il doit permettre le fonctionnement courant de la Fédération dans les domaines institutionnel, administratif et technique sans initiative ou nouveauté occasionnelle.

- Les produits ont été estimés avec prudence.
- La situation générale inflationniste sur les charges de fonctionnement a été intégrée.
- Enfin, après deux années déficitaires, et en avance sur notre feuille de route décidée en 2021, le budget est équilibré.

Il pourra être révisé par le nouveau Comité Directeur pour prendre en compte le nouveau projet fédéral.

Il est toujours utile de rappeler quelques chiffres clés pour mettre en évidence les grandes variations budgétaires :

- Le budget est équilibré à 21 515 000 €.
- Il franchit la barre symbolique des 20 M €. Cette hausse est due principalement à l'augmentation du tarif de l'assurance liée à la licence.

Plus en détail, je vous propose une analyse des variations significatives de certaines charges en regard de celles votées en 2024 :

- Le chapitre « administration » baisse de 10% à l'exception des services généraux (+16%) en raison de la situation inflationniste sur les charges de fonctionnement du siège.
- Le budget des activités gymniques augmente de 4,6% par rapport au budget voté en 2024. A l'intérieur de ce chapitre, les sous-chapitres en augmentation sont :
 - La « Promotion des activités gymniques pour le plus grand nombre » et plus précisément le soutien aux manifestations nationales qui augmente de 16%. Cette augmentation significative est due à l'effet concomitant de l'augmentation des aides aux C.O.L pour les championnats de France individuels et des frais logistiques soumis à l'inflation.
 - La « formation fédérale » avec une augmentation de 7% en prévision du recyclage des juges internationaux.
 - Le sous-chapitre « Actions de prévention – recherche » pour le financement d'un étudiant – chercheur dans les domaines de la détection et du suivi des gymnastes de haut-niveau.
 - Le sous-chapitre « Structuration et développement territorial » et plus particulièrement le projet alloué au COT qui augmente de 9% en raison de l'évolution du réseau des agents de développement.
- Les dotations aux amortissements sont estimées sur la base du tableau des immobilisations connues à date.
- Un budget nouveau qui apparait cette année : il s'agit des impôts et taxes dus aux placements financiers réalisés.

- Pour terminer, les charges de personnels administratif et technique sont estimées à 4 135 000 €, soit une augmentation de 7,4%. Elles permettent la poursuite de notre politique salariale. Ce budget se répartit de la façon suivante : 73% pour le personnel administratif, 27% pour le personnel technique. Celui-ci augmente avec la budgétisation de deux postes de cadres techniques supplémentaires, conséquence de la baisse des effectifs de cadres d'Etat placés auprès de la FFGym.

Pour l'ensemble des charges, une augmentation de 3% est prévue par rapport au budget 2024 pour en prendre en compte la situation inflationniste.

Pour équilibrer ces charges,

- Les produits

- Le produit des licences représente 46% des produits d'exploitation, hors grands événements. C'est la principale ressource de la Fédération. Elle est estimée à 9 510 000 €.

Les hypothèses pour le calcul du produit des licences sont les suivantes :

- Une croissance de 5% au 31/8/2025 sous l'effet JO Paris 2024.
- Une croissance de 2% au 31/12/2025.

Il n'est pas prévu d'augmentation du tarif de la licence au 1/9/2025 en raison de la forte augmentation du tarif de l'assurance.

- Pour les autres produits, il est prévu :

- Une stabilité des contrats de performance et de développement avec l'ANS par rapport à 2024. Il existe des incertitudes sur le montant de ces contrats : le niveau de financement sera-t-il maintenu après les JO de Paris 2024 ? Le nombre de cadres d'Etat placés auprès de la FF Gym va-t-il continuer à chuter ? Autant d'interrogations qui auront une réponse en 2025.
- Une stabilité des partenariats. A noter que depuis le vote du budget prévisionnel par le Comité Directeur, le partenariat avec la société Gymnova a évolué pour atteindre le montant de 1 295 000 € d'échanges marchandises en matière d'équipements gymniques pour nos finales nationales. Autant de charges que nous n'aurons pas à supporter sur notre budget.

- Et pour terminer concernant les produits, il n'y aura pas d'augmentation des tarifs fédéraux concernant les engagements.

Dans le domaine de l'événementiel, les Nouveaux Internationaux de France font leur retour en 2025.

Cet évènement devra dégager un excédent, conformément aux orientations prises : l'évènementiel doit contribuer à l'économie de la FFGym. Il est prévu un excédent de 100 000 €, sur la base de ceux constatés les années précédentes.

Quand ce budget a été voté par le Comité Directeur, nous n'avions pas d'information quant à l'évolution de l'occupation de la Maison des Sports.

La résolution n°10 vous propose d'engager la vente de ce bâtiment. Cette résolution mérite une explication. Pour rappel, la FFGym a fait l'acquisition de cette MDS en 2007 suite à la mise en redressement judiciaire du propriétaire de l'époque, le CDOS 31.

Depuis 2013, l'objectif a été la recherche de l'équilibre financier en recherchant le meilleur taux d'utilisation, en ayant une politique tarifaire qui se rapproche du marché et en maintenant en bon état le patrimoine immobilier. Mais la Fédération n'a pas vocation à exercer le métier d'agent immobilier.

Nous avons été informés que les anciens propriétaires historiques de la MDS avaient fait l'acquisition de 300m² de locaux professionnels pour en faire une maison départementale des sports au service du mouvement sportif. L'impact serait le suivant : libération de 42% des espaces occupés ce qui représente 45% du chiffre d'affaires réalisé aujourd'hui sur la location d'espaces.

Nous proposons de saisir cette opportunité pour mettre en vente la Maison des Sports puisqu'elle sera vidée à 42%, les autres occupants possédant des baux précaires plus facilement résiliables.

Bien sûr, son budget d'exploitation évoluera en 2025 en fonction du calendrier des départs des structures et de la vente de la maison.

Voilà pour la présentation du budget 2025, mais je souhaiterais ajouter quelques mots personnels. C'était le dernier rapport de gestion mais aussi le dernier budget prévisionnel que je soumettais à cette assemblée générale. Donc je voudrais profiter de ce moment pour vous remercier de la confiance témoignée tout au long de ces années. Je voudrais aussi remercier les Comités Directeurs qui se sont succédé, et James pour sa confiance donnée depuis ces dix années.

Mais la bonne gestion d'une fédération, c'est une responsabilité collective finalement. Alors merci à tous ceux qui y ont contribué quotidiennement, les services du siège fédéral mais aussi les membres de la Direction Technique Nationale. Et puis pour gérer une fédération, on a besoin de s'appuyer sur des experts du chiffre, alors merci à ORCOM mais merci à KPMG qui nous accompagne depuis 2013 et qui a nous fait beaucoup progresser dans nos méthodes de travail. On ne passe pas de 13 millions d'euros de budget à 20 millions sans avoir cet accompagnement. Merci Irène et merci d'avoir supporté toutes mes questions parfois un peu tordues !

Applaudissements.

Et puis, je n'oublie pas le service comptabilité. Un service de l'ombre que vous ne connaissez pas forcément beaucoup, mais qui est rigoureux, toujours à l'écoute et qui a su évoluer avec beaucoup de professionnalisme ces dernières années. Encore une fois, on est passé de 13 millions à 20 millions, c'est du travail supplémentaire et ils l'ont fait à effectif constant. Pourquoi ? Parce qu'ils ont modernisé leur manière de travailler. Donc merci à Vanessa qui a repris la responsabilité du service comptabilité – finance. Bonne chance à toi Vanessa pour tes nouvelles fonctions, merci à Sileymane et merci à Loïc qui a eu la tâche très difficile de mettre en place le contrôle budgétaire au sein de la Fédération alors qu'il n'y en avait pas. Ce n'est pas facile et je crois que ce sont ses qualités relationnelles qui ont permis de réussir ça. Merci à toi Loïc.

Voilà, merci à tous, à bientôt.

Applaudissements.

Madame Mérieux - Merci Pascal. Si vous avez des questions, Pascal y répondra volontiers.

Il n'y a pas de question, nous allons poursuivre.

Monsieur Bateau – Evidemment que je ne vais pas contredire le trésorier. Je voudrais saisir l'aubaine pour donner deux précisions. Il a parlé d'ORCOM et de KPMG tout à l'heure, on n'a pas dit ça suffisamment fort c'est pour ça que je reprends la main. Ces deux organismes nous aident à progresser. C'est tout ce que je voulais dire. Les comptes, ce sont les comptes mais ils nous font des propositions pour qu'on avance, pour que notre fédération avance. Nous, on est à l'écoute de ces propositions et donc merci pour ça.

Applaudissements.

Monsieur Bateau - J'avais un deuxième élément à indiquer. Pascal en a parlé mais on a esquivé un petit peu comme ça. Enfin, pas esquivé mais on n'a peut-être pas bien entendu, je voulais vous dire qu'on a renouvelé le partenariat avec Gymnova pour la période 25/28 et donc on est très fier de ce contrat-là qui va nous sécuriser, qui va sécuriser aussi la société Gymnova. C'est vraiment ça le partenariat, c'est faire du chemin ensemble, on est très content de ça. Ça été revalorisé, Pascal a donné la somme tout à l'heure. Merci à Gymnova, merci à Patrice Ferraina qui doit être dans la salle. Merci beaucoup.

Applaudissements.

Adoption des résolutions

Madame Mérieux – Nous allons procéder au vote des onze résolutions.

Vous êtes prêts ? Vous reprenez vos téléphones et je vous rappelle brièvement les modalités de vote.

Vérifiez que vous êtes bien connectés. Ensuite, cliquez sur votre lien pour accéder à la plateforme de vote. Trois choix s'offrent à vous : pour, contre ou abstention. Pour finaliser votre vote, n'oubliez pas de cliquer sur « vote ». Nous sommes maintenant prêts à voter.

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier et du rapport de certification des comptes annuels du Commissaire aux Comptes, **approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Résultat du vote :

Voix totales : 261 511 – Voix exprimées : 239 597 – Nombre de votants : 77

Pour	239 597	100%
Contre	0	
Abstentions	0	

Deuxième résolution

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur des 13 et 14 avril 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit du résultat comptable de la Fédération Française de Gymnastique d'un montant de -408 544 € de la façon suivante :

- en réserve sur le « projet olympique » pour un montant de 310 000 € ;
- en réserve sur la « préparation des équipes de France olympiques à l'horizon 2020-2024 » pour un montant de 90 000 € ;
- en report à nouveau négatif pour le solde de 8 544 €.

Résultat du vote :

Voix totales : 261_511 – Voix exprimées : 261_511 – Nombre de votants : 82

Pour	259_072	99,07%
Contre	2_439__	0,93%
Abstentions	0	

Troisième résolution

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur des 13 et 14 avril 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire décide :

1) de réaffecter les réserves suivantes, figurant au passif du bilan :

- a. « Equipement Pôles France » pour un montant de 55 000 € ;
- b. « Formation des cadres en devenir par rapport au haut-niveau » pour un montant de 200 000 € ;
- c. « Projet olympique 2024 » pour un montant de 1 800 000 € ;
- d. « Pratiques non compétitives » pour un montant de 390 000 € ;
- e. « Structures déconcentrées » pour un montant de 333 000 € ;

soit un montant total de 2 775 000 €,

à la création d'une nouvelle réserve : « Projet fédéral 2025-2028 ».

2) de renommer la réserve « Investissement – Agrandissement Fédération » en réserve « Investissement »

Résultat du vote :

Voix totales : 261_511 – Voix exprimées : 261_511 – Nombre de votants : 82

Pour 259_072 99,07%

Contre 2_439_ 0,93%

Abstentions 0

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées relevant de l'article L.612-5 du Code de Commerce, prend acte de l'absence de nouvelles conventions par rapport à l'exercice précédent.

Résultat du vote :

Voix totales : 261_511 – Voix exprimées : 259_517 – Nombre de votants : 82

Pour 258_149 99,47%

Contre 1_368 0,53%

Abstentions 1_994

Cinquième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide de maintenir le prix global de l'affiliation pour la saison 2025/2026 à 160€.**

Résultat du vote :

Voix totales : 261_511 – Voix exprimées : 252_664 – Nombre de votants : 81

Pour 252_664 100%

Contre 0
Abstentions 7_376

Sixième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de **maintenir le prix de la licence, hors assurance, pour la saison 2025/2026 à 26,50€.**

Résultat du vote :

Voix totales : 261_511 – Voix exprimées : 255_288 – Nombre de votants : 81

Pour	252_664	98,97%
Contre	2_624_	1,03%
Abstentions	4_752	

Septième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide de maintenir le prix de la licence individuelle hors assurance pour la saison 2025/2026 à 170€.**

Résultat du vote :

Voix totales : 261_511 – Voix exprimées : 255_288 – Nombre de votants : 81

Pour	252_664	98,97%
Contre	2_624_	1,03%
Abstentions	4_752	

Huitième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison **2024/2025** :

* de fixer les tarifs et droits d'engagements pour les finales nationales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (synchro – duo – trio – quatuor)	Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus
ÉLITE - Championnat de France - Masters	60	50	50
PERFORMANCE Championnat de France des Catégories Nationales	45	35	50
FEDERAL Catégories Trophée Fédéral et Festigym	22	27	44
Top 12			250

* pour les autres compétitions, de maintenir le pouvoir aux assemblées générales des comités départementaux et régionaux de fixer les droits d'engagement de la façon suivante :

- Comité départemental : échelon départemental ;
- Comité régional : échelon interdépartemental et régional.

* pour les compétitions interrégionales ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de comités régionaux, les droits d'engagement sont fixés à 80% des droits des finales nationales, à l'exception des niveaux de pratique Elite et Performance pour lesquels des droits d'engagement sont fixés à 65%.

Résultat du vote :

Voix totales : 261_511 – Voix exprimées : 258_270 – Nombre de votants : 81

Pour 258_270 100%

Contre 0

Abstentions 1_770

Neuvième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide **d'adopter le budget de l'exercice 2025 tel que présenté.**

Résultat du vote :

Voix totales : 261_511 – Voix exprimées : 260_040 – Nombre de votants : 81

Pour	260_040	100%
Contre	0	
Abstentions	0	

Dixième résolution

En application des dispositions statutaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide du principe de la vente de la Maison des Sports, située au 190 rue Isatis à Labège (31 670).

L'Assemblée Générale Ordinaire donne mandat au Comité Directeur pour entreprendre les démarches à cet effet.

Le prix définitif de la vente sera validé lors d'une prochaine assemblée générale, convoquée spécialement à cet effet.

Résultat du vote :

Voix totales : 261_511 – Voix exprimées : 258_240 – Nombre de votants : 81

Pour	248_172	96,10%
Contre	10_068 ²	3,90%
Abstentions	1_800	

Onzième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Résultat du vote :

Voix totales : 261_511 – Voix exprimées : 250_196 – Nombre de votants : 77

Pour	250_196	100%
Contre	0	
Abstentions	0	

Madame Mérieux - Les votes sont maintenant terminés. Je vous remercie pour votre confiance.

Questions diverses

Madame Mérieux – Nous avons reçu une question diverse posée par le Président du Comité régional de Bourgogne-Franche-Comté. La question est la suivante :

« Est-il obligatoire de mettre le live lors des compétitions interdépartementales et régionales ? ».

Je donne la parole à Patrick Andréani, Vice-Président en charge des pratiques compétitives, pour apporter la réponse.

Monsieur Andréani – Bonjour à tous. Jean-Luc, merci de ta question qui va clarifier ce point. Aujourd'hui, le live n'est obligatoire dans aucune compétition. En effet, quand l'outil a été mis en place, on avait pris la décision de ne pas alourdir la tâche des départements et des régions avec des problèmes techniques. Cependant, je vous indique qu'hier, le Comité Directeur lors de sa session a pris la décision de le rendre obligatoire à partir des compétitions régionales. Voilà la réponse à la question.

Madame Mérieux – Merci Patrick pour cette réponse qui a clarifié cette question.

Intervention des personnalités

Madame Mérieux – Avant de refermer le volet institutionnel de cette assemblée générale, nous allons pouvoir donner la parole à Madame Anne Cordier, Présidente du Comité régional olympique et sportif des Pays de la Loire.

Madame Cordier, vous avez la parole.

Madame Cordier – Merci Madame la Secrétaire Générale

Monsieur le Président, Cher ami, Mesdames et Messieurs les représentants de la Fédération Française de Gymnastique, je salue aussi bien volontiers les deux personnes de la région que je connais bien et avec lesquelles je travaille, Luc, Président du Comité régional et puis Thierry, du Comité régional également, et aussi membre du CDOS 49, Comité Départemental Olympique et Sportif de Maine et Loire.

Alors vous avez bien fait de venir ici cher Président, dans ce beau lieu de l'Anjou, puisque c'est une ville que j'aime beaucoup, j'y vis depuis longtemps, et ici à Terra Botanica c'est un fleuron important du savoir-vivre à l'Angevaine, de l'équilibre entre la nature, les paysages, et beaucoup d'autres choses. Je souhaite que ce lieu vous permette de vivre de très belles journées de congrès, et je vois que l'ambiance que vous

avez là, très studieuse c'est vrai, mais en même temps très pacifiée, très sereine, est le signe que votre Fédération va bien, c'est le sentiment que j'ai en effet. Je veux saluer la progression extraordinaire qu'est la vôtre, avec si je ne me trompe, 340 000 licenciés, c'est beau, c'est extraordinaire.

J'étais ce matin de l'autre côté de notre région sur la côte, à Pornic, pour l'assemblée générale de la ligue de basket des Pays de la Loire, qui frôle aujourd'hui les 80 000 licenciés. Vous voyez, nous sommes en Pays de la Loire une terre de basket mais aussi une terre de gymnastique.

Cela fait plaisir de voir une Fédération qui va bien, une discipline qui va bien, et combien c'est important dans notre région des Pays de la Loire ; nous sommes à deux en France sur la 1^{ère} marche du podium en termes de licenciés sportifs et de clubs sportifs. La région des Pays de la Loire se partage en effet la 1^{ère} marche du podium maintenant avec la Bretagne, avec un million de licenciés sportifs, 10 000 clubs et beaucoup beaucoup beaucoup de bénévoles que vous êtes tous, dont nous avons tant besoin. Nous croyons en cette force incroyable du bénévolat qui fait vivre toutes nos activités.

En cette année exceptionnelle des Jeux Olympiques et Paralympiques, bien-sûr nous sommes heureux avec vous, je suis très heureuse de voir les talents gymniques que vous avez, merci à ceux qui ont préparé ce très beau montage photo tout à l'heure, parce qu'il y a de vrais talents dans votre Fédération.

Nous avons également en Pays de la Loire une sélection intéressante pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, composée de 11 personnes dans les sports qui sont très en vogue chez nous : la voile en Pays de la Loire, l'aviron bien-sûr, le triathlon et l'équitation qui est aussi un sport très important ici, notamment en Maine et Loire.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques seront une superbe fête olympique pour tous et nous souhaitons qu'elle se passe au mieux, qu'elle fasse vibrer tous nos athlètes, tous nos sportifs et tous ceux aussi qui sont attachés au sport, nous y croyons fort.

Nous avons pris en Pays de la Loire, avec le CROS, la Région et l'Etat, un engagement fort en lançant une opération cette année, puisque nous sommes « club itinérant Paris 2024 », avec la mise en place d'un bus qui vient sillonner les 5 départements de notre belle région pour apporter du dynamisme sur les valeurs olympiques mais aussi pour accueillir des enfants, scolaires, des jeunes, des moins jeunes, faire venir aussi des personnes plus isolées pour pratiquer auprès du bus des activités physiques et sportives simples, dans le cadre de la grande cause nationale qui nous réunit tous.

Je suis frappée de voir que cet engouement pour le sport est réel mais en même temps, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris sont loin. L'idée est de faire en sorte que nous puissions faire vibrer aussi tous ces habitants lors de ce grand évènement que nous attendons tous avec impatience.

Le 26 juillet au soir je ne serai pas personnellement à la cérémonie d'ouverture, mais je serai tout près d'ici, près du Mans, à Allonnes. Il y aura autour de ce bus une grande fête avec les quartiers, avec les enfants des clubs, avec la Ville, une grande fête toute l'après-midi avec des jeux où nous apporterons,

avec le mouvement olympique et sportif, notre savoir-faire pour faire découvrir les valeurs du sport, les valeurs olympiques que nous partageons tous : L'excellence bien-sûr, c'est important d'avoir de la performance et du podium, l'amitié entre les sportifs, entre tous et avec les dirigeants, le respect, tellement important aujourd'hui dans notre société si cabossée.

Nous serons là donc, à 20h24, pour voir aussi en direct la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques et je pense que ce sera un bel évènement.

Vous dire donc que le CROS des Pays de la Loire est attentif et heureux de voir que les comités régionaux (nous avons 86 adhérents au CROS des Pays de la Loire) se portent bien et sont là pour poursuivre l'action. Il y a du renouvellement aussi dans nos instances, ce matin au basket c'est une femme qui a été élue Présidente de la grande ligue de basket des Pays de la Loire, et le secrétaire général aussi va être remplacé.

Voilà c'est important de nous situer dans cette dynamique de l'engagement pour tous, à des moments différents, donc je salue cher James votre engagement au service de la Fédération de Gymnastique et aussi au CNOSF où nous nous croisons de temps à autre. Je salue aussi bien-sûr l'engagement du trésorier car j'ai l'impression que ça tourne bien. Et puis je sais que tout ceci est possible grâce à une équipe que vous avez saluée, les salariés de votre Fédération, les cadres techniques (je salue aussi le DTN qui a eu des propos très forts) et tous ceux qui font que la Fédération fonctionne bien.

Alors 150 ans, c'était l'année dernière si je ne me trompe pas : je vous souhaite à tous une longue et belle vie à la Fédération Française de Gymnastique, et vive le sport partout, pour tous les territoires, et pour tous.

Madame Mérieux – Merci Madame pour votre intervention et vos propos chaleureux.

Je vous remercie.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Nous enchainons avec à la mise à l'honneur de femmes et d'hommes qui ont servi la gymnastique mais également avec la mise en lumière des clubs qui ont reçu la reconnaissance or dans le cadre de Qualiclub.

La Présidente de la commission nationale juridique et d'éthique, Chantal Languet, va maintenant prendre la parole pour la remise des plaquettes fédérales. Cette année, 26 bénévoles recevront cette haute distinction. Bien que certains ne puissent être présents, nous avons le plaisir d'accueillir 12 lauréats parmi nous aujourd'hui. Chantal, c'est à toi de rendre hommage à tous ces bénévoles exceptionnels que nous honorons aujourd'hui.

Présentation des récipiendaires

Madame Languet – Bonjour à tous, Chers Amis,

On a beaucoup d'émotion je crois aujourd'hui. Nos président, trésorier, secrétaire nous ont prouvé tout à l'heure par leur émotion que nous étions finalement une grande famille et une famille très soudée. Il y a eu un grand moment d'émotion et on doit les en remercier.

Applaudissements.

Une promotion 2024 impressionnante.

142 dossiers nous ont été proposés, 130 ont pu être retenus et 26 plaquettes ont été accordées.

Pour les recevoir, 12 de nos amis sont parmi nous ce soir.

Mais avant que le Président leur remettre la plus haute reconnaissance fédérale, à toutes et à tous présents pour ce Congrès, le dernier d'une mandature, avec mes amis de la Commission Nationale Juridique et d'Ethique ainsi qu'avec l'ensemble des élus fédéraux, je voulais vous dire un immense merci pour votre engagement au service de la Gymnastique, du Sport et de l'Education. Vous tous ici présents méritez bien une médaille !

Applaudissements.

Oui, nous sommes porteurs des valeurs olympiques et en sommes les exemples.

Courage, générosité, modestie, humanité, respect et honnêteté doivent accompagner chacune de nos actions.

Nos sportifs, jeunes et moins jeunes nous y obligent.

Je citerais simplement le beau message qu'un ami, premier de cordée lors de la création du SCA2000 Evry en Essonne et que j'avais rejoint alors dans les années 70, m'adressait il y a peu : « Une médaille, dans la vie en générale, a hélas perdu de sa valeur collective. Notre société est devenue celle de notre modernité. Mais nous qui savons d'où nous venons, nous n'oublions pas que c'est là un témoignage, concret et valeureux, accordé à celles et ceux qui ont donné beaucoup de leur temps de vie à rendre possible celles des autres. Et bien sûr, sur ce chemin teinté fortement d'altruisme, nous nous sommes énormément construits nous-mêmes ».

Oui, notre engagement, délibérément choisi, nous oblige et c'est avec un immense plaisir que nous allons honorer nos amis récipiendaires ici présents.

Je vais commencer par présenter les 14 personnes qui n'ont pu se joindre à nous. Ultérieurement, les plaquettes seront remises à leurs comités départementaux ou régionaux.

Christian CHAMBAUD - Auvergne-Rhône-Alpes - Union Gymnique de Portes-Lès-Valence
59 annuités. Fidèle au même club, qui va fêter ses 60 ans. Autant dire que Christian en est l'un des piliers. Il en fut l'un des présidents ainsi que membre du Comité départemental Drôme-Ardèche.

Eliane ROSIER – Auvergne-Rhône-Alpes – La Sereine de Montluel
48 annuités. Technicienne, membre du Comité Directeur, elle en est aujourd'hui la présidente ainsi que membre puis secrétaire du Comité départemental de l'Ain.

Gérard VALLON – Auvergne-Rhône-Alpes – Club Municipal de Saint-Vallier
60 annuités pour un club qu'il n'a jamais quitté. Technicien, membre du Comité Directeur, vice-président puis président jusqu'en 2005. Président d'Honneur, il en est resté membre très actif. Il aura également siégé au Comité départemental Drôme Ardèche.

Alain TROTIGNON – Centre-Val de Loire – Club l'Etoile Saint Amandoise
46 annuités. En 1978 il est élu Vice-Président puis Président de l'Etoile Saint Amandoise. De 1989 à aujourd'hui, il fut secrétaire et Vice-Président du Comité Départemental du Cher.
Ceux qui le connaissent bien, le qualifient de « vieux briscard altruiste qui a le souci permanent des autres ».

Fernande FLORY – Grand-Est – Club de Kingersheim
49 annuités. Sans discontinuer depuis 1975, Fernande est technicienne bénévole pour son club.

Marc GAFANESCH – Grand-Est – Société Gymnique d'Illzach
43 annuités. Depuis l'âge de 16 ans, son engagement sera essentiellement technique sans aucune interruption.

André HORN – Grand-Est – Club l'Elisatia d'Ensisheim
54 annuités. Il fut technicien durant 40 ans. Depuis 1991, il préside aux destinées du Club.

Jean-Paul LUTHRINGER – Grand-Est – Espérance de Mollau
43 annuités. Durant 25 années, Jean-Paul sera technicien bénévole puis secrétaire du Club jusqu'à ce jour.

Jacqueline LUTHRINGER – Grand-Est – Espérance de Mollau

40 annuités. Comme Jean-Paul, fidèle à l'Espérance de Mollau, depuis 40 ans, elle est technicienne bénévole pour son club.

Jeannine RUDLER – Grand-Est – L'Espérance de Moosch

41 annuités de fidélité à l'Espérance dont elle est trésorière depuis 1983.

Philippe SCHINZING – Grand-Est – L'Espérance de Moosch

48 annuités. 19 années de technicien bénévole et de juge. Depuis 1993, il assure la présidence du club.

Damien VIGIER – Hauts-de-France – l'Union Halluinoise de Gymnastique

48 annuités. Damien commence son engagement de bénévole à 16 ans comme technicien puis élu membre du Comité Directeur, il accepte la charge de trésorier du club.

Olivier BARRAU – Nouvelle-Aquitaine - Mérignac Gymnastique

43 annuités. Technicien à Blagnac puis à Mérignac durant 35 ans ainsi que membre du Comité Directeur du Club.

Il fut trésorier du Comité régional Aquitaine, devenue Nouvelle-Aquitaine, puis Vice-Président.

Marie-Christine CHARRY – Nouvelle-Aquitaine – Pouillac Gymnastique

41 annuités. Alors qu'elle s'engage pour le club lors de l'inscription de sa fille en 1983, elle en assume depuis la présidence avec constance et générosité.

Madame Languet – Ce que nous avons pu constater cette année, c'est justement la constance de ces personnes qui s'engagent dans un club en tant que gymnaste. Ils évoluent, ils sont techniciens et ne quittent jamais leur club. Cette année, cela a été une marque très forte de cette fidélité.

Je vais appeler les personnes présentes par comité régional. Les plaquettes seront remises par le Président James Blateau.

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Sylvie BATISSE – Allobroge Gymnastique Annecy

Dès 1974, vous vous engagez pour le club d'Allobroge que vous n'avez jamais quitté. Technicienne bénévole dans votre club mais également au sein du Comité Départemental de Haute-Savoie.

Conjointement et durant 30 ans, vous êtes élue membre du Comité Directeur d'Allobroge et à partir de 2012, vous en devenez la Présidente.

Un engagement et une fidélité de 50 années, que nous récompensons aujourd'hui.

Françoise MARIE-CATHERINE – Association Sportive Montferrandaise

En 1975 et durant 43 ans, technicienne bénévole, vous vous dévouez pour l'accueil et la formation des jeunes gymnastes de la Montferrandaise.

Parallèlement, de 2009 à 2019, vous êtes élue à la Vice-Présidence de votre club.

Elue au Comité régional d'Auvergne, devenu depuis Auvergne Rhône-Alpes, vous en êtes aujourd'hui la secrétaire.

49 années au service de la gymnastique pour lesquelles nous avons le plaisir de vous remettre la Plaquette fédérale.

Comité Régional de Bretagne

Annick DURNY – Chartres de Bretagne

En 42 années, Annick se sera dévouée à tous les échelons.

Vous n'avez que 16 ans lorsque vous vous engagez comme technicien bénévole pour le club d'Obernai. Puis au fil de vos années d'engagement vous avez su accomplir et élargir tous vos champs d'actions et mettre vos compétences au service de nos activités fédérales.

Obernai, Dijon, Saint-Jean de Braye, à chacune de vos étapes, vous œuvrez également au sein des comités départementaux et régionaux dans les Commissions techniques, formatrice de cadres et de juges. Enfin, vous posez vos brochures techniques et codes de pointage à Chartres de Bretagne qui vous accueille en son Comité Directeur.

De 2006 à 2012, élue au Comité régional de Bretagne, vous en êtes la secrétaire et aujourd'hui la Présidente.

Depuis 2019, vous assurez la présidence du Pôle France de Trampoline de Rennes.

Une vie déjà bien accomplie. Loin d'être une fin en soi, cette Plaquette est notre reconnaissance et notre encouragement pour votre parcours qui ne saurait s'arrêter là !

Comité régional du Centre Val-de-Loire

Dominique DEMEAUX – Club de Châteaudun

Pour 42 années d'engagement fédéral.

Dominique, en 1982, tu t'es engagé pour le Club de Palaiseau en Essonne. Date à laquelle nous nous sommes rencontrés.

Club, Comité départemental de l'Essonne, Région CRIFO devenue Région d'Ile-de-France. Tu étais toujours là, discret mais bien présent et fidèle.

Puis tu nous quittes pour la province, en Région Centre Val-de-Loire et tu prends ta licence à Châteaudun en Eure-et-Loir, Société de Trampoline et de Gymnastique. Tu en seras l'un des Directeurs Techniques. Bien sûr, tu t'engages auprès des comités départementaux et régionaux dont tu en deviens Président jusqu'en 2020.

Aujourd'hui, tu es de nouveau le Directeur Technique bénévole du Club de Châteaudun.

Par cette Plaquette, nous sommes heureux de récompenser ton parcours de bénévole.

Comité régional d'Ile-de-France

Jean-Louis BOSSON – Meaux Gymnastique

42 années que tu te dévoues pour la gymnastique.

Tu feras tes premières armes à Villepinte en 82 avant de rejoindre Meaux ;

Durant 27 ans, tu œuvreras pour le Comité régional d'Ile-de France Marne, dont tu seras le Trésorier de 2000 à 2017 puis pour celui d'Ile-de-France jusqu'en 2020.

Aujourd'hui, tu es bénévole au Pôle d'Ile-de-France de Meaux.

La Plaquette vient récompenser ton engagement et ta générosité.

Anne-Marie LEMETRE – Courbevoie Gymnastique

56 années de bénévolat à tous les niveaux fédéraux.

Technicienne bénévole à Courbevoie dès 1968, membre élu du Comité Directeur du Club, tu en deviens la Présidente de 2010 à 2023 et aujourd'hui la Vice-Présidente.

Juge Internationale GR durant 26 ans, tu auras couvert 5 olympiades.

Membre du Comité départemental des Hauts-de-Seine, tu es aussi responsable technique du Comité Régional CRIFO et responsable technique pour la Zone Ile-de-France de 1978 à 2000. En 1984 tu intègres le Comité technique de la FFGym dont tu assures la Présidence jusqu'en 1996, date à laquelle tu es élue au Comité Directeur de notre Fédération. Tu en seras l'une des Vice-Présidentes de 2004 à 2016, en charge de la formation. Tu es alors nommée à mes côtés, membre de la Commission Nationale Juridique et d'Ethique jusqu'en 2020 ainsi que membre de la Commission électorale aujourd'hui.

Anne-Marie, cette plaquette est la marque de notre reconnaissance pour un parcours d'excellence.

Annick SICLAY – Gym Paris 15

Pour 46 années à développer sans relâche, la gymnastique à Paris.

Femme de tête, tu ne cèdes rien pour y arriver et tout te tient à cœur. Je te connais depuis si longtemps. Dès 1978, tu acceptes la présidence de la section de gymnastique de l'OP15 qui deviendra Gym Paris 15, et ce, jusqu'en 2020. Tu en es toujours membre aujourd'hui. Jo, ton époux est à tes côtés et te soutient depuis le début.

De 1980 à 2000, tu seras également juge pour le club.

Depuis 1996, tu es membre actif du Comité Directeur du Comité de Paris, tu en seras Présidente à plusieurs reprises et encore aujourd'hui.

Pour compléter ton engagement, de 2008 à 2012 tu es membre élu au Comité Directeur de notre Fédération.

Ma Chère Annick, tu mérites cette plaquette que te remet le Président.

Madame Siclay – Je voudrais juste dire un petit mot.

Je voulais partager cette plaquette avec Jo mon mari qui est là, avec ma fille qui a repris le club et elle ne pourra pas dire qu'elle ne savait pas ce qui l'attendait, avec évidemment les gyms. Et je voudrais, au nom de toutes ces années où j'étais là, j'ai partagé des moments fantastiques avec des entraîneurs de talent. Je voudrais en remercier deux parce que c'est eux qui au départ, je vous parle de ça il y a 20 ans comme ma photo qui était là (rires dans la salle). Ce sont des gens qui ont pulsé ce club et qui nous ont permis d'avoir les résultats qu'on a, c'est Céline Agullo et Tomoyo Combette. Et pour les anciens, et il y en a encore qui sont là, je pense qu'ils vont comprendre. Je voudrais remercier là-haut, Jean Domard qui m'a appris beaucoup, merci Jeannot. Et je termine en vous disant que la plus belle des richesses c'est la santé et que ce qui est le plus important dans le monde c'est l'amour.

Applaudissements.

Comité régional de Nouvelle-Aquitaine

Philippe BLAIS - Club de Gymnastique Saint-Martin de Chiché

Vous n'aviez que 7 ans lorsque vos parents vous inscrivent à La Saint Martin. Vous y êtes toujours fidèle. A 16 ans, en 1976, déjà vous vous dévouez auprès des plus jeunes et faites tout pour leur faire aimer la gymnastique. Cela dure depuis 48 ans.

Durant 32 ans, vous êtes le président du Club qui vous avait accueilli enfant.

De 1989 à 2016, vous êtes également membre élu au Comité départemental des Deux-Sèvres.

Une belle constance, récompensée par la Plaquette fédérale.

Comité régional des Pays de la Loire

Patricia CARIOU – Athlétique Club de Chapelain

Pour 44 années de bénévolat – A 16 ans, vous vous engagez comme technicienne bénévole à La Persévérance au Mans dans la Sarthe puis aux Vigilants à Rennes en Ille-et-Vilaine, et enfin à l'Athlétique Club de Chapelain en Loire Atlantique. 42 ans d'encadrement technique.

Vous y êtes également juge et depuis 2005 vous en êtes la Présidente.

Vous êtes membre de la Commission de la Petite Enfance au sein du Comité départemental de Loire Atlantique.

44 années de dévouement au service des jeunes et des très jeunes gymnastes.

Cette Plaquette signe notre reconnaissance.

Liliane MAROLLAUD – Club de Combrée

En 1980 et durant 25 ans, vous êtes technicienne bénévole pour le Club de Combrée en Anjou.

En 1983, vous êtes élue au Comité départemental du Maine-et-Loire. 7 ans plus tard, vous acceptez le poste de Trésorière.

Très gentiment, il se dit de vous « Liliane a toujours géré les finances du Comité Départemental avec la rigueur nécessaire à ce poste. Trop parfois à notre sens ».

C'est un beau compliment qui reflète toute la confiance qui vous est accordée.

La Plaquette fédérale vient abonder la reconnaissance de vos amis d'Anjou.

Marie-Noëlle et Yves MENANTEAU – Les Enfants de Cholet

40 années pour Marie-Noëlle et 45 pour Yves. Tous les deux au Club de Cholet, tous les deux au Comité départemental du Maine et Loire et tous les deux au Comité régional des Pays de la Loire.

Inséparables dans la vie jusque dans leurs activités associatives.

Je ne les séparerai pas ce soir car c'est l'un avec l'autre qu'ils ont toujours poursuivi leur engagement, en un bel exemple de deux richesses cumulées.

En 1978, Yves entre au Comité Directeur des Enfants de Cholet. Marie-Noëlle l'y rejoint en 1984 et après avoir assuré le secrétariat, elle en deviendra la Présidente pour plusieurs mandats.

Yves en est Vice-Président durant 8 ans.

Comité départemental du Maine et Loire : Yves de 1992 à ce jour, Marie-Noëlle membre depuis 86 dans la fonction de secrétaire.

Comité régional des Pays de la Loire : Yves y est élu depuis 1984 et Marie-Noëlle depuis 1989. Yves y est formateur de dirigeants ? Marie-Noëlle aussi !!

Un parcours de vie à deux en parfaite symbiose.

C'est donc ensemble que vous recevez la Plaquette Fédérale, mais chacun la vôtre !

Applaudissements.

Madame Mérieux – Merci pour cette séance d'émotion et de mise à l'honneur. Nous n'avons pas tout à fait terminé puisqu'il nous reste à récompenser les clubs qui ont reçu la reconnaissance Or QualiClub.

Reconnaisances Or QualiClub

Madame Mérieux – Nous accueillons maintenant Malika Mesrar, Vice-Présidente et responsable du projet QualiClub, pour la présentation des 9 clubs ayant obtenu la reconnaissance or cette année. Malika va vous présenter l'ensemble des lauréats.

Madame Mesrar – Bonsoir à tous. Les dernières petites minutes de l'assemblée générale. C'est une fin de cycle. QualiClub a été lancé en mars 2020. Nul doute que ce dispositif est connu de tous. Pour cette saison, la Commission Nationale de Labellisation a poursuivi ses objectifs notamment en réaffirmant les enjeux de structuration de clubs de la Fédération. Grâce à l'engagement de tous les acteurs de QualiClub, nous avons constaté de belles améliorations, en nombre certes mais également dans la qualité des dossiers que nous avons reçus. Je souhaitais ici remercier tous ceux qui ont contribué à la dynamique d'amélioration continue en métropole mais aussi sur les territoires ultramarins. Merci donc à la Commission Nationale de Labellisation, Luc ici présent, le Pôle Territoires avec Anne et Alexandra. Merci également aux acteurs de terrain de proximité, les référents régionaux, les accompagnateurs et depuis récemment les agents de développement qui ont été formés pour cela.

Il est temps maintenant, avec un petit tour de France, de mettre à l'honneur ceux qui ont reçu la reconnaissance or cette saison.

Hauts de France

Espérance de Montataire - Mickaël Deroubaix (Président régional)

Grand-Est

Espérance de Pfastatt - Agnès Lichtlé (membre du Comité Directeur)

Auvergne-Rhône-Alpes

Saint-Chamond - Jean-Claude Anglard (Président départemental)

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cavigal Nice - Mickael Gallet (Directeur du Comité régional)

Occitanie

La Clochette Lisloise - Antoine Baron (Président régional)

Nouvelle-Aquitaine

Les Jeunes du Captalat La Teste - Stéphane Sassenhagen (Président départemental)

Centre Val de Loire

Société Municipale de Bourges - Patrick Dorie (Président)

Bretagne

Gymnastique Sportive de Chartres de Bretagne - Jacques Joseph (Président)

Ile de France

Blanc Mesnil - Laurence Déric (Présidente) et Célia Bati (Trésorière)

Applaudissements.

Remise des bannières.

Photo collective.

Madame Mérieux – Merci et bravo à tous ces clubs qui sont maintenant des clubs en or.

Clôture

Madame Mérieux – Nous voici à la conclusion de notre 201^e congrès fédéral. Je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre participation active et votre engagement. C'était une assemblée générale de fin de cycle avec beaucoup d'émotion mais aussi beaucoup de travail. Merci à vous tous.

Avant de passer la parole au Président pour les mots de clôture de cette assemblée générale, je vous rappelle que le dîner sera servi dès 20h. Au préalable, le Comité régional vous invite à une collation en musique, au sein du parc Terra Botanica auquel vous pourrez accéder avec le bracelet qui vous a été distribué à l'accueil. Bonne continuation à chacun. Merci beaucoup de tout mon cœur et j'ai vraiment passé

des très belles années avec vous et j'en suis vraiment très contente, je m'en réjouis, et je pars vraiment heureuse d'avoir pu accomplir tout ce qui a été fait.

Je laisse la parole au Président.

Applaudissements.

Monsieur Bateau – Merci Dominique. Je remercie Dominique à nouveau pour la tenue de cette réunion-ci. Tout à l'heure c'était pour l'ensemble de son œuvre tout comme Pascal, mais là c'est spécialement pour la tenue de cette assemblée générale.

Simplement, je ne vais pas vous tenir longtemps, évidemment qu'on a déjà fait beaucoup de travail et donc j'imagine que chacun veut se dégourdir les jambes. Mais pour autant, je voulais vous remercier pour votre action, l'action du quotidien, vous remercier pour l'action en faveur de la Fédération, en faveur de la gymnastique. Alors, aimez la gym, transmettez la gym, et puis avec ça on va faire un long chemin commun. Bonne soirée et merci pour tout ce que vous apportez à la gym et à la Fédération.

Applaudissements.

Clôture de la réunion à 18h30.